



CIRIEC
Canada

Centre interdisciplinaire de recherche
et d'information sur les entreprises collectives

**CIRIEC
international**

Allemagne
Argentine
Autriche
Belgique
Brésil
Canada
Espagne
France
Grèce
Italie
Japon
Portugal
Slovénie
Suède
Turquie
Venezuela

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2003-2004**

CIRIEC-Canada

Déposé à l'assemblée générale, le 10 mai 2004

Rapport du Président	1
Aperçu des activités 2003-2004	5
Aperçu des activités 2004-2005	8
Conseil d'administration et comité exécutif	10
Responsables des activités du CIRIEC-Canada	11
Délégués aux instances internationales du CIRIEC	12
Congrès international CIRIEC 2004 Lyon	13
Site Internet du CIRIEC-Canada : www.ciriec.uqam.ca	16
Tenue du Colloque 2003 du CIRIEC-Canada, 71 ^e congrès de l'ACFAS (Université du Québec à Rimouski)	17
Préparation du Colloque 2004 du CIRIEC-Canada, 72 ^e congrès de l'ACFAS (Université du Québec à Montréal)	21
<i>Économie et Solidarités</i> , revue du CIRIEC-Canada.....	23
Groupe de travail sur les régimes de gouvernance et les services sociaux et de santé d'intérêt général	37
Orientations et programmation du CIRIEC-Canada 2004-2007	39
Services publics/Entreprises publiques	46

Le centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada) a été créé en 1966. Notre association rassemble à la fois des membres collectifs (entreprises publiques, coopératives, mutuelles, associations, fonds de travailleurs, syndicats, centres de recherche universitaire, instituts de formation) et des membres individuels (chercheurs, enseignants, étudiants et praticiens). Le but de notre association scientifique est de contribuer à l'édification d'une économie plurielle, par un soutien éclairé et critique au développement de l'économie collective (sociale et publique) et par la promotion d'intérêt général en matière de développement économique-social. Nous constituons une section nationale du CIRIEC international dont le siège social est situé à Liège. Cette organisation s'efforce de promouvoir des échanges internationaux entre les divers types d'entreprises qui sont orientés vers l'intérêt collectif ou l'intérêt général et entre le monde de la pratique et les milieux scientifiques.

La liste des activités 2003-2004 illustre bien les énergies considérables déployées par les administrateurs et par les membres qui participent à différents groupes de travail, à diverses publications, et à la tenue d'événements.

Permettez-moi de remercier la délégation du CIRIEC-Canada pour sa participation en grand nombre cette année au congrès international tenu à Naples. Nos remerciements vont plus particulièrement à Gérald Larose, professeur invité à l'UQÀM et président du GESQ, ainsi qu'à Benoît Lévesque qui ont été invités à intervenir devant le congrès. Je tiens aussi à féliciter Benoît Lévesque pour sa nomination à la présidence du Conseil scientifique du CIRIEC international. Sa notoriété de scientifique, sa grande expérience et ses qualités personnelles seront d'un grand apport aux travaux scientifiques du CIRIEC international et à leur caractère transversal. C'est avec une grande fierté que nous assurons à Benoît Lévesque notre soutien. Nous sommes honorés de pouvoir continuer à compter sur sa contribution à la réflexion et aux activités du CIRIEC-Canada.

Au cours de l'année 2003-2004 nous avons poursuivi la révision du fonctionnement de la revue et son financement, participé aux instances du CIRIEC international, à ses travaux de recherche et aux *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*. Le projet sur les modes de gouvernance des entreprises collectives, le groupe de travail international sur la gouvernance et les managers, le groupe de travail transversal (économie sociale, économie publique) sur les régimes de gouvernance, ainsi qu'un projet d'alliance de recherche sur l'entreprise collective et la nouvelle économie, font partie des activités poursuivies. Le Conseil d'administration s'est également mis à l'étude des recommandations soumises par le groupe de travail sur le « statut juridique des associations », coprésidé par Marie-Claire Malo et Louis Jolin que nous tenons à remercier.

Le colloque du CIRIEC-Canada 2004, dont le thème est « Nouvelles formes de régulation et de coordination dans la gouvernance des entreprises collectives », a été organisé sous la responsabilité de Marie-J. Bouchard, CIRIEC-Canada, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale à l'UQÀM. Le Comité scientifique était également composé des autres membres

suivants : Luc Bernier, CIRIEC-Canada, sciences politiques ÉNAP, et Carol Saucier, CIRIEC-Canada, CRISES, sciences humaines Université du Québec à Rimouski (UQAR). Ce colloque visait à faire le point sur les réalités, les défis et les enjeux de la gouvernance dans les entreprises collectives autant sous l'angle des modes de coordination que celui des modes de régulation. Je tiens à souligner le travail accompli pour sa préparation et sa tenue et en remercier les organisateurs et membres du comité scientifique ainsi que l'UQÀM et toutes les personnes qui ont soumis une communication.

ÉCONOMIE SOCIALE ET ÉCONOMIE PUBLIQUE

L'économie sociale est devenue une sphère d'activité économique qui se définit par une organisation, des règles et des finalités différentes de l'économie publique. Elle s'est dotée d'institutions intermédiaires sectorielles, territoriales et nationales qui favorisent la construction d'identités sociales et des institutions qui soutiennent un ensemble d'activités ou de relations que l'on souhaite maintenir et développer.

La création de divers regroupements sectoriels, du Conseil de la coopération du Québec et du Chantier de l'économie sociale ont servi de lieux de délibération et de représentation qui ont permis d'accéder à des programmes et à des législations favorables à la diffusion des innovations sociales qui avaient surgi antérieurement. Nous avons aussi assisté au développement d'institutions financières comme la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et des travailleurs (Québec) qui s'appelle maintenant la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Fondation, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), Filaction, le Fonds de développement coopératif, le Fonds de solidarité (FSTQ), Capital régional et coopératif Desjardins. Ces institutions, en plus de fonctionner selon des règles associables à l'économie sociale, possèdent les caractéristiques d'institutions intermédiaires. Ces nouvelles institutions financières apportent une contribution importante à la mise en place de nouvelles règles pour une finance responsable.

D'autres institutions intermédiaires jouent également un rôle important dans la gouvernance des activités économiques propres à l'économie sociale, ce sont des organismes d'appui direct à l'entrepreneuriat collectif tels que les coopératives de développement régional (CDR), les groupes de ressources techniques (CRT) pour le développement des coopératives d'habitation et les corporations de développement économique communautaire (CDEC). Ces institutions participent à la formation de règles et à la diffusion des innovations sociales. Ces institutions sont des lieux indispensables d'échanges et de partage des meilleures pratiques.

On a aussi vu l'économie sociale se munir d'institutions intermédiaires de savoir, de veille et de formation. Sont apparus plusieurs chaires et centres universitaires ainsi que le comité sectoriel de main-d'œuvre et les chantiers de l'Alliance de Recherche Universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). Mentionnons également le travail important du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

Du côté du secteur public, qui constitue une composante importante des entreprises collectives, des recherches, des observatoires et des lieux de formation se sont aussi développés. Mentionnons, l'IAPC, l'Observatoire de l'Administration publique, le Centre de recherche sur les entreprises publiques et l'intérêt général, et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

Certains analystes font l'hypothèse que les mutations actuelles des systèmes économiques et sociaux passent par un double processus : d'une part, à travers une territorialisation de l'activité économique, d'autre part, par une réarticulation entre les diverses logiques d'action des acteurs sociaux, c'est-à-dire des logiques marchande, étatique et sociale.

L'ancien découpage secteur privé/secteur public auquel on se référait pour parler du secteur de l'économie sociale reposait sur une vision duale et tronquée de la vie économique. Au secteur privé les affaires commerciales, au secteur public les affaires sociales. Dans la mesure où nous désirons changer de paradigme, il faut passer d'une économie mixte à une économie plurielle. L'économie mixte était fondée sur un partage entre l'économique et le social qui est devenu socialement inacceptable; l'économie plurielle implique que l'on repense la manière même de faire l'économie, en insérant dans chacune de ses dimensions du social.

Un constat s'impose depuis quelques décennies, les entreprises collectives ont cherché à s'inspirer des entreprises capitalistes pour se gérer et évaluer leur efficacité. Cependant, cette recherche de l'efficacité doit pouvoir s'effectuer dans le cadre d'exigences institutionnelles qui garantissent le respect de la démocratie. C'est grâce à de nouveaux outils de gestion et d'évaluation que pourra être réussie une combinaison fructueuse de performances économiques et de performances sociales.

Les sociétés d'État et les entreprises d'économie sociale sont des entreprises collectives. Elles constituent un patrimoine important et un réservoir de connaissances qui doivent être mise en valeur. Elles ont en commun de devoir relever le défi du marché tout en cherchant à répondre à des objectifs sociaux conformément à une mission relevant de l'intérêt collectif voire de l'intérêt général.

Le CIRIEC-Canada rassemble à la fois des entreprises publiques et d'économie sociale, des praticiens et des chercheurs, des étudiants et des enseignants. Ce carrefour est unique et les mutations actuelles des systèmes économiques et sociaux accentuent la nécessité d'une action renforcée.

OBJECTIFS ET PRIORITÉS

En relation avec les buts de notre association et à la suite des conférences-échanges tenues au cours des deux dernières années, l'année 2003-2004 a été l'occasion d'actualiser les perspectives du CIRIEC-Canada, et de proposer des axes de développement futur en rapport avec la raison d'être et les contingences des entreprises collectives, leur contribution au développement, les connaissances et savoir-faire qui découlent de leur nature collective, les menaces et occasions favorables pour elles. Malheureusement, les ressources actuelles sur lesquelles peut compter le CIRIEC-Canada sont insuffisantes. Elles ne lui permettent pas de réaliser sa raison d'être de manière satisfaisante dans des conditions acceptables. L'évaluation et la valorisation de la contribution des entreprises collectives à la satisfaction de l'intérêt général constituent le cœur des préoccupations de notre organisme en matière de transfert.

Conséquemment, un groupe de travail formé de Léopold Beaulieu, Luc Bernier, Marie-J. Bouchard et Benoît Lévesque, a soumis au débat des instances du CIRIEC-Canada une proposition « d'orientation et de programmation » visant un double objectif, soit : « d'une part, contribuer davantage à une redéfinition de la spécificité des entreprises collectives et à leur relégitimation sur la base de leurs capacités à relever les défis du nouveau modèle de développement en émergence; d'autre part,

permettre à l'ensemble des initiatives et entreprises de notre société de tirer profit de ce patrimoine collectif de compétences et d'apprentissages collectifs transférables ».

La proposition soumise vise trois objectifs : en premier lieu, « **dégager une vision renouvelée** du développement du CIRIEC-Canada compte tenu de la pertinence réaffirmée de sa mission et de la position unique qu'il occupe comme association scientifique regroupant des dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale, et des universitaires menant des recherches sur ces deux types d'entreprises. Cette mission répond aussi au souhait d'alimenter à partir d'une réflexion scientifique, une contribution au débat public. En deuxième lieu, **proposer une programmation** dont le contenu peut être découpée en quelques thèmes susceptibles d'inspirer des activités nouvelles et de renouveler les activités traditionnelles du CIRIEC-Canada. Enfin, **préciser la logistique et identifier les moyens nécessaires** pour la réalisation de cette programmation.»

« La proposition repose principalement sur une attention renouvelée pour les contenus qui constitue la base d'une stratégie de convergence des activités. D'où quatre séries de thématiques portant respectivement sur les tendances lourdes qui affectent la société canadienne et le Québec, les transformations de l'État et ses institutions, les entreprises publiques et d'économie sociale, le monde de la recherche et de la production des connaissances. Ces grandes thématiques seront toujours traitées dans la perspective de la transversalité que constitue la double mission que portent les entreprises publiques et d'économie sociale. Quant aux activités, nous proposerons le renouvellement des activités régulières existantes (revue, colloque annuel, site Internet) et l'ajout de quatre activités régulières nouvelles : quatre séminaires par année qui seraient offerts aux membres du conseil d'administration et aux autres membres du CIRIEC, une rencontre annuelle destinée aux hauts dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale, une activité de veille sur les nouvelles questions et recherches concernant les entreprises publiques et d'économie sociale, puis la publication d'un bulletin électronique (*newsletter*) ».

REMERCIEMENTS

Permettez-moi d'exprimer toute notre appréciation pour la contribution apportée par nos divers partenaires universitaires, institutionnels, organismes et entreprises. Je tiens à remercier également chacune et chacun des membres du conseil d'administration, ceux de l'exécutif, chaque membre de l'équipe de la revue et de l'UQO, les membres des groupes de travail, Anne-Marie Bhéreur qui assure la permanence du secrétariat, la Chaire de coopération Guy-Bernier (UQÀM) qui nous accueille dans ses locaux, et finalement, tous les membres du CIRIEC-Canada sans qui cette association ne serait pas.



Léopold Beaulieu, président
CIRIEC-Canada

- **Assemblée générale 2003**, le 20 mai 2003 à l'Université du Québec à Rimouski, avec la participation spéciale de Marcel Caballero (CIRIEC-France).
- **Réunions du conseil d'administration** : le 29 avril 2003, le 20 mai 2003 en avant-midi, le 20 mai 2003 en après-midi, le 12 septembre, le 13 novembre, le 20 février, et le 10 mai en avant-midi.
- **Conférences-échanges durant les réunions du conseil**: Une synthèse des échanges antérieurs a été réalisée après les conférences tenues au cours des derniers exercices. À l'occasion d'une réunion le 29 avril 2003, le conseil a mené une réflexion en vue d'actualiser les perspectives du CIRIEC-Canada et penser son développement futur. Y ont été traités, notamment: A) les enjeux et les conditions de réussite du développement économique et social; B) la raison d'être et les contingences des entreprises collectives, leur contribution au développement, les connaissances et savoir-faire qui découlent de leur nature, les menaces et opportunités pour elles; C) la pertinence renouvelée et l'utilité du CIRIEC-Canada. Lors de la réunion du 12 septembre 2003, un séminaire a été donné par Marie Bouchard (UQÀM) sur le thème « valeurs et fondements de l'entreprise collective ». Un document d'orientation et de programmation des activités du CIRIEC-Canada 2004-2007 a été produit par Benoît Lévesque, Léopold Beaulieu, Luc Bernier, et Marie Bouchard. Ce document a été discuté lors de la réunion du 13 novembre 2003. Les recommandations du groupe de travail sur le statut des OBNL ainsi que la nouvelle loi des coopératives ont été discutés lors de la réunion du 20 février 2004.
- **Tenue du Colloque 2003 durant le 71^e congrès de l'ACFAS, à l'Université du Québec à Rimouski**, les 20 et 21 mai 2003, sur le thème : sur le thème «La performance et les impacts économiques et sociaux des entreprises collectives : une question de mesure?» Le colloque 2003 a été organisé par Carol Saucier (UQAR) avec la collaboration du responsable du colloque 2002 (Yvan Comeau, Université Laval) et de la responsable du colloque 2004 à l'UQAM (Marie Bouchard, UQÀM). Le conférencier invité M. Jean Gadrey (Université de Lille) y a fait une présentation remarquable sur la question de l'utilité sociale. On note aussi la présence de M. Philippe Kaminski de l'Association pour le développement de la documentation en économie sociale (ADDES). Une «journée de ARUC-économie sociale» a été organisée au sein du colloque du CIRIEC-Canada à l'ACFAS, le 22 mai 2003.
- **Prix de la meilleure communication étudiante** : Un prix a été décerné durant le colloque annuel à Tonia Mori (HEC Montréal), étudiante sous la direction de Marie-Claire Malo; la meilleure communication étudiante fera l'objet d'une publication dans la revue *Économie et Solidarités*.
- **Participation aux instances du CIRIEC international** : Le conseil international s'est réuni le 3 septembre 2003 à Bahia (Brésil), et le 2 avril 2004 à Madrid (Espagne). Le conseil scientifique international s'est réuni le 5 septembre 2003 à Bahia (Brésil). À cette occasion, la section du CIRIEC-Brésil a organisé un séminaire les 4 et 5 septembre 2003. La commission scientifique «entreprises publiques» s'est réunie le 21 juin 2003 à Paris et le 1^{er} avril à Madrid 2004. La commission scientifique «économie sociale et coopérative» s'est réunie à Paris en novembre 2003.
- **Préparation du Colloque 2004 qui se tiendra durant le 72^e congrès de l'ACFAS, à l'UQAM**, en mai 2004, sur le thème «nouvelles formes de régulation et de coordination dans la gouvernance des entreprises collectives». Le colloque 2004 est organisé par Marie Bouchard (UQAM), avec la collaboration du responsable du colloque 2003 Carol Saucier (UQAR) et de Luc Bernier (ENAP). Le conférencier invité est M. Bernard Enjolras, chercheur senior à l'Institut de recherche sociale d'Oslo (Norvège).

- **Publication et consolidation de la revue *Économie et Solidarités*.** Le vol. 34, no 1 a porté sur le thème «Micro-finance, développement local et économie régionale», sous la responsabilité de Margie Mendell (Concordia) et de Benoît Lévesque (UQÀM). Le vol. 34, no 2 portera sur «Les grands groupes coopératifs dans le monde», sous la responsabilité de Martine Vézina (HEC). Une entente a été établie entre les Presses de l'Université du Québec et le Groupe d'économie solidaire du Québec pour le financement d'un numéro spécial en trois langues (français, anglais et espagnol), qui fait suite à la rencontre Globalisation de la solidarité (octobre 2001) de Québec. On développe un projet de lettre qui vise à solliciter des contributions en échange d'un espace promotionnel qui sera proportionné au financement reçu. Un numéro sur la gouvernance a aussi été coordonné par Jacques L. Boucher, Marie Bouchard, Rafael Chaves et Marie-Claire Malo, dans la suite du Groupe de travail du CIRIEC international «gouvernance et managers». Un comité de réflexion piloté par Denis Martel, directeur de la revue, et associant des membres du conseil d'administration aux responsables de la revue (Jacques L. Boucher, rédacteur; Daniel Tremblay et Guy Chiasson, rédacteurs adjoints) mettra en œuvre les voies de la consolidation : augmentation du lectorat, amélioration des conditions financières, version électronique. Quant à l'organisation de la rédaction de la revue, il faut noter que la secrétaire de rédaction, Célinie Russell a quitté cette fonction en mars dernier, après trois ans de loyaux et profitables services à la revue. Elle sera remplacée à partir de mai 2004, par Marlène Lessard. De plus, un nouveau rédacteur adjoint se joint à l'équipe de rédaction. Il s'agit de Paul Leduc Browne, politologue et professeur en sciences sociales à l'UQO, qui apportera son expertise sur l'économie sociale, les services publics et l'État, tant au Québec que dans le reste du Canada.
- **Site Internet :** mis à jour par Manuel Cisneros, maître du site, avec l'appui d'Anne-Marie Bhéreur et de Marie Bouchard.
- **Publication : d'un « Inventaire des publications en langue française sur les coopératives 1993-2003 » et d'une « Bibliographie annotée des publications sur les coopératives en langue française 1993-2003 »,** par Marie Bouchard, Sylvie Rondot, Yves-Charles de Kerstrat, sous la direction de Marie Bouchard (UQÀM) et de Michèle Rhéaume-Champagne (CIRIEC-Canada et HEC-Montréal), copublié par le CIRIEC-Canada et le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Ces documents ont été traduits en langue anglaise par le Secrétariat aux coopératives du Canada. Un inventaire et une bibliographie des écrits en langue anglaise ont aussi été réalisés, sous la direction de Brett Fairbairn et de Carol Shepstone (CIRIEC-Canada et Centre for the Study of Co-operatives de l'Université de Saskatoon).
- **Statut juridique des associations.** Suite aux activités du groupe de travail, sous la coresponsabilité de Louis Jolin (UQAM) et Marie-Claire Malo (HEC), le conseil d'administration a étudié les recommandations concernant le statut juridique des associations.
- **Groupe de travail transversal international sur « économie plurielle et intérêt général ».** Un texte de Luc Bernier, Marie Bouchard et Benoît Lévesque, intitulé «Attending to the General Interest: New Mechanisms for Mediating Between Individual, Collective and General Interest», a été publié dans la revue *Annals of Public and Cooperative Economics*. L'équipe québécoise poursuit ses travaux avec l'appui financier du CRSH qui a accordé une subvention de recherche pour le projet sur les modes de gouvernances des entreprises collectives, piloté par Marie Bouchard (UQAM), avec Luc Bernier (ENAP), Taïeb Hafsi (HEC) et Benoît Lévesque (UQAM). Le groupe de travail transversal «économie plurielle» s'est réuni à Paris le 23 juin 2003, et en novembre 2003. M. Bernard Enjolras (Institute for Social Studies, Oslo) coordonnateur du groupe, séjourne à Montréal du 19 avril au 15 mai 2004, invité par le CIRIEC-Canada (via l'ACFAS), le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et la Chaire de recherche du Canada en économie sociale.
- **Groupe de travail international sur « la gouvernance et les managers ».** Ce GT international, sous la coordination de Rafael Chaves (CIRIEC-Espagne) et Robert Schediwy (CIRIEC-Autriche), a terminé ses travaux. Des contributions en français ont été arbitrées et seront diffusées dans un

numéro de la revue *Économie et solidarités*. La revue *Annal of Public and Cooperative Economics* publiera également en anglais un certain nombre de contributions du groupe.

- **Séminaire CIRIEC-Canada** : Un séminaire ouvert aux membres du CIRIEC-Canada a été organisé le 21 avril 2004 sur le thème « Régimes de gouvernance ». Le conférencier invité, Bernard Enjolras, y a fait une présentation de ses travaux, suivi d'un échange animé et enrichissant avec les participants.
- **Conférences sur les entreprises collectives** : Marie Bouchard (UQÀM) a été invitée à deux reprises à prononcer des conférences sur le thème des entreprises collectives aux assemblées annuelle et extraordinaire du Réseau des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RÉSAM).
- **Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)**. Une lettre d'intention a été déposée pour une poursuite du programme ARUC en économie sociale, ce qui a donné lieu à un appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour préparer un projet. Ce projet sera déposé à l'automne 2004, préparé par Jean-Marc Fontan (UQÀM), directeur de l'ARUC-ÉS.
- **Reconnaissance scientifique**. Un document d'orientation et de programmation du CIRIEC-Canada 2004-2007 a été rédigé par Benoît Lévesque, Léopold Beaulieu, Luc Bernier et Marie Bouchard. Ce document vise à développer une série stratégie d'ensemble des activités du CIRIEC-Canada au cours des prochaines années.

- **Assemblée générale 2004**, le 10 mai 2004 à l'Université du Québec à Montréal, avec la participation spéciale de Mauricio Serva, président du CIRIEC-Brésil.
- **Réunions du conseil d'administration** : le 10 mai 2004 en après-midi, et au moins trois autres assemblées à convoquer.
- **Comité du fonds de dotation**, présidé par le trésorier du CIRIEC-Canada : préparation d'une proposition de statuts et de règles de fonctionnement de ce fonds établi pour soutenir à même l'essentiel de ses revenus une partie des frais fixes d'opérations.
- **Conférences-échanges durant les réunions du conseil**: À l'occasion des réunions du conseil, des échanges auront lieu sur différents thèmes, notamment la poursuite de la réflexion concernant les recommandations du groupe de travail sur le statut des OBNL, ainsi qu'une réflexion sur les quatre thématiques identifiées dans le document d'orientation et de programmation du CIRIEC-Canada, soient : (1) les tendances lourdes qui affectent la société canadienne et le Québec; (2) les transformations de l'État et de ses institutions; (3) les entreprises publiques et d'économie sociale; (4) le monde de la recherche et la production de connaissances. Un échange pourrait aussi avoir lieu sur les coopératives au Canada, avec la participation de Brett Fairbairn (Centre for the Study of Co-operatives, Université de Saskatchewan).
- **Nouvelles activités** : Outre le renouvellement des activités existantes (revue, colloque annuel, site Web), l'ajout de quatre activités régulières nouvelles : quatre séminaires par année, offerts aux membres; une rencontre annuelle destinée aux hauts dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale; une activité de veille sur les nouvelles questions et recherches concernant les entreprises publiques et d'économie sociale; la publication d'un bulletin électronique (*newsletter*).
- Le Centre de recherche sur les entreprises publiques et l'intérêt général (Téluq-Énap) va organiser conjointement avec le CIRIEC-Canada une série de séminaires sur les sociétés d'État au cours de l'année universitaire 2004-2005. Les membres du CIRIEC-Canada seront informés à l'avance à ce sujet.
- **Tenue du Colloque 2004 durant le 72^e congrès de l'ACFAS, à l'UQAM**, du 10 au 12 en mai 2004, sur le thème «nouvelles formes de régulation et de coordination dans la gouvernance des entreprises collectives». Le colloque 2004 est organisé par Marie Bouchard (UQAM), avec la collaboration du responsable du colloque 2003 Carol Saucier (UQAR) et de Luc Bernier (ENAP). Le conférencier invité est M. Bernard Enjolras, chercheur senior à l'Institut de recherche sociale d'Oslo (Norvège). Une table-ronde de hauts dirigeants d'entreprises collectives est organisée, réunissant Claudette Carbonneau (CSN), Claude Coudée (Tourisme Québec) et Yves Michaud (Fédération des coopératives du Nouveau-Québec) et Louis Roquet (SAQ). La table-ronde sera présidée par Majella St-Pierre, ancien président-directeur général du Conseil de la coopération du Québec. Un séminaire du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est également organisé à cette occasion.
- **Prix de la meilleure communication étudiante** : Un prix sera décerné durant le colloque annuel; la meilleure communication étudiante fera l'objet d'une publication dans la revue *Économie et Solidarités*.
- **23^e Congrès international du CIRIEC, Lyon, 27-28 septembre 2004** : Le thème du congrès est « La réponse de l'économie publique, sociale et coopérative aux attentes de la société : droits fondamentaux, besoins sociaux, demande solvable ». Parmi les conférenciers invités, Marie Bouchard (UQAM) et Marcelin Hudon (Association des GRT du Québec) présenteront une communication à l'atelier 1 Habitat et vie sociale, Roger Lanoue (Hydro-Québec) et Luc Bernier (ENAP) présenteront une communication à l'atelier 2 Services publics économiques et financiers. Les autres ateliers portent sur le développement humain (atelier 3) et l'environnement et le

développement durable (atelier 4). La table-ronde de clôture sera présidée par Benoît Lévesque, président de la Commission scientifique internationale du CIRIEC.

- **Instances du CIRIEC international** : La réunion du conseil scientifique se tiendra le 12 mai 2004 à Montréal, dans les locaux de Fondation. La réunion de la commission scientifique sur l'économie sociale et coopérative se tiendra à Paris, le 5 juin 2004. Le praesidium se réunira le 26 septembre 2004, et l'assemblée générale se tiendra le 29 septembre 2004, toutes deux à Lyon. La commission scientifique sur les services publics se tiendra en octobre 2004 (lieu à déterminer). Le conseil international se réunira le 12 novembre à Vienne.
- **Préparation du Colloque 2005 qui se tiendra durant le 73^e congrès de l'ACFAS, à l'Université du Québec à Chicoutimi** en mai 2005, sur un thème à déterminer. Le colloque 2005 sera organisé par Marc-Urbain Proulx (UQAC), avec la collaboration de la responsable du colloque 2004 Marie Bouchard (UQAM) et de la personne responsable du colloque 2006 (à déterminer).
- **Publication et consolidation de la revue *Économie et Solidarités***. Le vol. 34, no 2 portera sur «Les grands groupes coopératifs dans le monde», sous la responsabilité de Martine Vézina (HEC). Une entente a été établie entre les Presses de l'Université du Québec et le Groupe d'économie solidaire du Québec pour le financement d'un numéro spécial en quatre langues, qui fait suite à la rencontre Globalisation de la solidarité (avril 2001). On développe un projet de lettre qui vise à solliciter des contributions en échange d'un espace promotionnel qui sera proportionné au financement reçu. Un numéro sur la gouvernance sera publié, coordonné par Jacques Boucher, Marie Bouchard, Rafael Chaves et Marie-Claire Malo, dans la suite du Groupe de travail du CIRIEC international «gouvernance et managers». La transition de la revue vers un format électronique sera effectuée.
- **Site Internet** : mis à jour par Manuel Cisneros, maître du site, avec l'appui d'Anne-Marie Bhéreur et de Marie Bouchard.
- **Recherche sur « les modes de concertation entre réseaux de groupements de personnes »**. Les travaux, coordonnés par Louis Favreau (UQO) et Marie-Claire Malo (HEC Montréal) ont été finalisés et leur rapport sera produit sous forme de livre à l'été 2004. Ces travaux ont été financés par le CIRIEC-Canada, le CSMO-ESAC, le CRISES, ainsi que par le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, la Direction des coopératives et le Fonds de partenariat.
- **Groupe de travail transversal international sur « économie plurielle et intérêt général »**. L'équipe québécoise poursuit ses travaux avec l'appui financier du CRSH qui a accordé une subvention de recherche pour le projet sur les modes de gouvernances des entreprises collectives, piloté par Marie Bouchard (UQAM), avec Luc Bernier (ENAP), Taïeb Hafsi (HEC) et Benoît Lévesque (UQAM). Le groupe international se réunira le 13 mai à Montréal, dans les locaux d'Investissement Québec, et le 25 septembre à Lyon.
- **Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)**. Un projet sera déposé à l'automne 2004, préparé par Jean-Marc Fontan (UQAM), directeur de l'ARUC-ÉS, pour la poursuite du programme.
- **Reconnaissance scientifique**. Les nouvelles activités envisagées se développent dans une perspective de reconnaissance que le CIRIEC-Canada répond à des besoins nécessaires – ceux provenant de la réflexion et de la recherche sur les entreprises ayant une mission d'intérêt général et d'intérêt collectif – qui ne sont comblés par aucune association scientifique existante. Nous proposons une structure légère qui fait appel aux partenaires universitaires pour les recherches et aux partenaires entreprises pour le financement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF DU CIRIEC-CANADA

Membres de l'exécutif

Léopold Beaulieu

Président-directeur général, FondAction
Président

Luc Bernier*

Vice-président de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC)
Directeur de l'enseignement et de la recherche (ÉNAP)
Vice-président – affaires internationales

Roger Lanoue

Vice-président - Recherche et planification stratégique
Hydro-Québec
Vice-président – affaires avec les entreprises

Denis Martel

Titulaire de la Chaire Desjardins en coopération et en développement du milieu
Directeur de la revue *Économie et Solidarités*
IRECUS, Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Vice-président – affaires universitaires

Claude Carbonneau

Vice-président développement des coopératives et des autres entreprises de l'économie sociale
Investissement Québec
Trésorier

Marie J. Bouchard

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale
Professeure, Département d'organisation et ressources humaines
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Secrétaire

Ancien président du CIRIEC-Canada

Benoît Lévesque*

CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats)
Professeur, Département de sociologie
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Autres administrateurs

Claude Bellavance*

Co-directeur du CIEQ
Centre d'études québécoises
Département des sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Jacques Boucher

Professeur, Département des sciences humaines
Rédacteur de la revue *Économie et Solidarités*
Université du Québec en Outaouais (UQO)

Jean Crête*

Directeur
Centre d'analyse des politiques publiques
Université Laval

Pierre-Marcel Desjardins*

Professeur, Institut canadien de Recherche sur le Développement régional
Université de Moncton

Yvan Laurin

Vice-président, Développement coopératif et régional et services aux membres
Fédération des caisses Desjardins du Québec

Yvon Leclerc*

Association des CLD du Québec

André L'Ecuyer*

Président et chef de l'exploitation
SGF-Rexfor

Michel Lessard

Trésorier
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Marie-Claire Malo

Professeure,
Service de l'enseignement du management
HEC Montréal

Nancy Neamtan*

Vice-présidente développement stratégique, RESO
Présidente, Chantier de l'économie sociale

Norbert Rodrigue*

Président-directeur général,
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

Carol Saucier

Professeur, Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Maurice Savoie*

Vice-président, Ressources humaines
SSQ Vie

Hélène Simard

Présidente-directrice générale
Conseil de la coopération du Québec (CCQ)

Membre observateur

Provenant de la CASC (Canadian Association for Studies in Co-operation)

Brett Fairbairn

Professor of History
Director, Centre for the Study of Co-operatives
University of Saskatchewan

* *Fin de mandat, mandat renouvelable*

Affaires internationales

Léopold Beaulieu et Luc Bernier

Revue du CIRIEC-Canada

Denis Martel, directeur

Jacques Boucher, rédacteur; Daniel Tremblay, rédacteur adjoint, Guy Chiasson, rédacteur adjoint, Paul Leduc-Browne, membre du comité de rédaction

Colloque 2004 (Congrès de l'ACFAS à l'Université du Québec à Montréal)

Marie Bouchard (UQAM) avec la collaboration Carol Saucier (UQAR) et Luc Bernier (ENAP)

Groupe de travail sur l'intérêt général

Marie Bouchard avec la collaboration de Luc Bernier et Benoît Lévesque

Groupe de travail sur la gouvernance et les managers

Marie-Claire Malo

Comité du Fonds de dotation

Claude Carbonneau

États financiers

Léopold Beaulieu et Claude Carbonneau avec la collaboration de Patrick Côté et Jean-Sébastien Lévesque

Rapport d'activités du CIRIEC-Canada

Marie J. Bouchard avec la collaboration d'Anne-Marie Bhéreur

Procès-verbaux des assemblées

Marie Bouchard, Yvon Leclerc (avec la collaboration de Marie-Claire Malo)

Secrétariat du CIRIEC-Canada

Anne-Marie Bhéreur

Secrétariat de rédaction de la revue *Économie et Solidarités*

Célinie Russell

Site Internet

Manuel Cisneros (maître du site) avec la collaboration d'Anne-Marie Bhéreur et de Marie Bouchard

Praesidium

Léopold Beaulieu (Fondation CSN), président, CIRIEC-Canada

Substitut :

Luc Bernier (ENAP), vice-président – affaires internationales, CIRIEC-Canada

Conseil international

Léopold Beaulieu (Fondation CSN), président, CIRIEC-Canada

Luc Bernier (ENAP), vice-président – affaires internationales, CIRIEC-Canada

Roger Lanoue (Hydro-Québec), vice-président – affaires avec les entreprises, CIRIEC-Canada

Denis Martel (IRECUS), vice-président – affaires avec les universités, CIRIEC-Canada

Claude Carbonneau (Investissement Québec) trésorier, CIRIEC-Canada

Marie Bouchard (UQAM), secrétaire, CIRIEC-Canada

Substituts : (seront présents au congrès de Lyon et à l'Assemblée générale)

Jean Crête (U. Laval), membre du CA, CIRIEC-Canada

Yvon Leclerc (ACLDQ), membre du CA, CIRIEC-Canada

Michel Lessard (CSN), membre du CA, CIRIEC-Canada

Marie-Claire Malo (HEC) membre du CA, CIRIEC-Canada

Nancy Neamtan (Chantier de l'économie sociale), membre du CA, CIRIEC-Canada

Carol Saucier (UQAR), membre du CA, CIRIEC-Canada

Hélène Simard (CCQ), membre du CA, CIRIEC-Canada

Conseil scientifique international

Luc Bernier (ENAP), vice-président – affaires internationales, CIRIEC-Canada

Denis Martel (IRECUS), vice-président – affaires avec les universités, CIRIEC-Canada

Substituts :

Marie Bouchard (UQAM), secrétaire, CIRIEC-Canada

Jacques Boucher (UQO), membre du CA, rédacteur de la revue *Économie et Solidarités*

Roger Lanoue (Hydro-Québec), vice-président – affaires avec les entreprises, CIRIEC-Canada

Carol Saucier (UQAR), membre du CA, CIRIEC-Canada

Commission scientifique « Services publics / Entreprises publiques »

Luc Bernier (ENAP), vice-président – affaires internationales, CIRIEC-Canada

Jean Crête (U. Laval), membre du CA, CIRIEC-Canada

Yvon Leclerc (ACLDQ), membre du CA, CIRIEC-Canada

Substituts :

Claude Bellavance (UQTR), membre du CA, CIRIEC-Canada

André L'Ecuyer (SGF-Rexfor), membre du CA, CIRIEC-Canada

Norbert Rodrigue (OPHQ), membre du CA, CIRIEC-Canada

Commission scientifique « Économie sociale et coopérative »

Marie Bouchard (UQAM), secrétaire, CIRIEC-Canada

Pierre-Marcel Desjardins (Université de Moncton), membre du CA, CIRIEC-Canada

Substituts :

Nancy Neamtan (Chantier de l'économie sociale), membre du CA, CIRIEC-Canada

Maurice Savoie (SSQ groupe financier), membre du CA, CIRIEC-Canada

Hélène Simard, (CCQ), membre du CIRIEC-Canada

Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Marie-Claire Malo, membre du CA CIRIEC-Canada

Brett Fairbairn (CASC), membre observateur du CA, CIRIEC-Canada

Substituts :

Marie Bouchard (UQAM), secrétaire, CIRIEC-Canada

Jacques Boucher (UQO), membre du CA, rédacteur de la revue *Économie et Solidarités*

Benoît Lévesque, président du Conseil scientifique international

Membre ex-officio des :

Conseil international

Commission scientifique « Services publics / Entreprises publiques »

Commission scientifique « Économie sociale et coopérative »

Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

(Proposition présentée au CA du CIRIEC-Canada le 20 février 2004, et adoptée à l'unanimité)

Le 25e Congrès du CIRIEC international, sur le thème, *La réponse de l'économie publique, sociale et coopérative aux attentes de la société : droits fondamentaux, besoins sociaux, demande solvable*, se tiendra les 27 et 28 septembre 2004 à Lyon, France.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Lundi 27 septembre, matinée

- 8h30 Accueil
- 9h30 SÉANCE PLÉNIÈRE
Présidence : José Luis MONZON CAMPOS, Président, CIRIEC
Introduction : Jacques FOURNIER, Président d'honneur, CIRIEC
 - Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon
 - Gérard SARRACANIE, Délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale, France
 - Un représentant de la Commission européenne
- 10h45 Pause-café
- 11h00 *Présidence* : Pierre VIONNET, Président, CIRIEC-France
 - Louis GALLOIS, Président, Société nationale des chemins de fer (SNCF), France
 - Jesús CALDERA, Ministre du Travail et des Affaires sociales, Espagne (à confirmer)
 - Josef PRÖLL, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, Autriche
 - Freya VAN DEN BOSSCHE, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Consommation et du Développement durable, Belgique
- 12h30 Déjeuner

Lundi, 27 septembre 2004 - après-midi

Atelier 1 : Habitat et vie sociale

- 14h00 *Présidence* : Léopold BEAULIEU, Président, CIRIEC-Canada; Président-Directeur général, Fondation, Canada
- **Réaménagement urbain en cas de population en déclin – Problèmes et enseignements dans les nouveaux Länder de la République d'Allemagne (ex DDR – Allemagne de l'Est)**, Hinrich LEHMANN-GRUBE, ancien Premier Maire de Leipzig, Allemagne
 - Un expert roumain (à confirmer)
 - **Le logement coopératif et associatif comme innovation sociale émanant de la société civile**, Marie BOUCHARD, Titulaire, Chaire de recherche du Canada en Economie sociale; Professeur, Université du Québec à Montréal & Marcellin HUDON, Directeur, Association des groupes de ressources techniques du Québec ; Vice-Président, Fonds québécois d'habitation communautaire, Canada
- Débat
- 15h30 Pause-café
- 15h45 Reprise des travaux en ateliers
- **Groupes de développement local dans les Communautés rurales en Suède**, Annette FORSBERG, Institut National de la Vie professionnelle & Anna-Karin GIDLUND, Chef de projet, Community Trehörningsjö, Suède
 - **Coopératives d'habitation au Portugal - une perspective de futur**, Manuel CANAVEIRA DE CAMPOS, Président, Instituto António Sergio do Sector Cooperativo (INSCOOP), Portugal
 - Thierry DEREZ, Président-Directeur général, AZUR GMF Mutuelles d'Assurances Associées, France (à confirmer)
- Débat
- 17h30 Fin de la séance
- 20h30 Dîner de gala à l'Abbaye de Collonges (Paul Bocuse)

Lundi, 27 septembre 2004 - après-midi

Atelier 2 : Services publics économiques et financiers

14h00 *Présidence* : Massimo PINCHERA, Secrétaire général, CIRIEC-Italia

- **A propos du Livre vert sur les services d'intérêt général**, Lysiane CARTELIER, Professeur, Université de Paris XIII & Jacques FOURNIER, Président d'honneur, CIRIEC, France
- **L'offre de services publics : par le public ou le privé ?** Roger LANOUE, Vice-Président, Recherche et Planification stratégique, Hydro-Québec & Luc BERNIER, Directeur de l'Enseignement et de la Recherche, Ecole nationale d'administration publique (ENAP), Canada
- **Management de la qualité et relations avec la clientèle dans les transports en commun de Leipzig**, Wilhelm-Georg HANSS, Président-Directeur général, Entreprises de Transport de Leipzig (LVB GmbH); Vice-Président, Société d'Economie publique (GÖW) – CIRIEC-Allemagne, Allemagne

Débat

15h30 Pause-café

15h45 Reprise des travaux en ateliers

- Gilles GATEAU, Directeur, Développement des Ressources humaines, Groupe EDF (Electricité de France), France
- **Les coopératives de services publics en Amérique Latine**, Juan C. FISSORE, Président, Confédération des Coopératives (COOPERAR) ; Président, Fédération des Coopératives téléphoniques (FECOTEL), République d'Argentine
- Un représentant du secteur bancaire, Belgique (à confirmer)
- Un représentant de la Confédération des Employeurs polonais (KPP), Pologne (à confirmer)

Débat

17h30 Fin de la séance

20h30 Dîner de gala à l'Abbaye de Collonges (Paul Bocuse)

Mardi, 28 septembre 2004 - matinée

Atelier 3 : Développement humain

9h00 *Présidence* : Leona DETIEGE, Présidente, CIRIEC-Belgique ; Ancien Ministre, Belgique

- **Le financement public de l'enseignement universitaire : égalité et efficacité**, José BAREA, Ancien Secrétaire d'Etat ; Professeur, Université autonome de Madrid, Espagne
- **Comment l'économie sociale peut-elle améliorer la capacité et l'accès des usagers ? Le cas des coopératives de santé**, Akira KURIMOTO, Directeur f.f & Chercheur principal, Institut des Coopératives de consommateurs, Japon
- **Economie sociale et solidaire et création d'activités : accès au marché et formes de régulation**, Danielle DEMOUSTIER, Professeur, Université de Grenoble II & Nadine RICHEZ-BATTESTI, Professeur, Université d'Aix-Marseille II, France

Débat

10h30 Pause-café

10h45 Reprise des travaux en ateliers

- **L'enseignement de la coopération en Turquie et la problématique des ressources humaines**, Mikdat ÇAKIR, Directeur général, Union des Coopératives des Cultivateurs de Betteraves sucrières, Turquie
- **L'utilisation des «vouchers» et politique sociale : questions d'éthique et d'efficacité**, Elena GRANAGLIA, Professeur, Université de Calabre, Italie
- **Développer la démocratie et l'emploi par l'économie sociale et coopérative**, Rafael CHAVES, Directeur, Institut universitaire d'Economie sociale et coopérative (IUDESCOOP), Espagne

Débat

12h30 Fin de la séance

Mardi, 28 septembre 2004 - matinée

Atelier 4 : Environnement et développement durable

9h00 *Présidence* : Wilhelm-Georg HANSS, Président-Directeur général, Entreprises de Transport de Leipzig (LVB GmbH); Vice-Président, CIRIEC-Allemagne

- **Que peut coûter l'eau ?**, Hans SAILER, Président, Association autrichienne du Gaz et de l'Eau (ÖVGW), Autriche

- **L'approvisionnement en eau en tant que contrat inter-génération**, Norbert SCHMIDT, Administrateur, Compagnie des Eaux de Berlin, Allemagne
- **Le gouvernement local et le développement durable au Nordeste du Brésil**, Paulo GUEDES, Professeur, Université fédérale de Bahía ; Directeur scientifique, CIRIEC-Brasil

Débat

10h30 Pause-café

10h45 Reprise des travaux en ateliers

- **L'environnement, le développement durable et les coopératives**, Burhan AYKAÇ, Président, CIRIEC-Turquie
- **Le processus de transformation du capital social dans les réseaux de femmes – les liens avec la santé**, Susanne GUSTAFSSON-LARSSON, Université d'Umea, Suède
- Lilli BERKO, Senior Research Fellow, Centre de recherches des Sciences économiques, Académie des Sciences, Hongrie

Débat

12h30 Fin de la séance

Mardi, 28 septembre 2004 - après-midi

14h30 SEANCE PLENIERE

Présidence : Jacques FOURNIER, Président d'honneur, CIRIEC

- Jean-Claude MAILLY, Secrétaire général, Cgt-Force Ouvrière, France
- Une haute personnalité de l'Etat italien (à confirmer)

15h30 Table ronde

Présidence : Benoît LEVESQUE, Professeur, Université de Québec à Montréal;
Président, Conseil scientifique international, CIRIEC, Canada

- Michael SCHÖNEICH, Directeur général, Association des entreprises communales (VKU); Président, Société d'Economie publique (GÖW – CIRIEC-Allemagne), Allemagne
- André MORDANT, Secrétaire général, Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), Belgique
- Jean-François COLIN, Directeur général adjoint, Ressources humaines, Air France, France
- João CRAVINHO, Président, Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général (CEEP)
- José Luis MONZÓN CAMPOS, Professeur, Université de Valencia ; Président, CIRIEC-España

Débat

16h45 Pause café

17h00 SEANCE OFFICIELLE DE CLOTURE

Présidence : José Luis MONZÓN CAMPOS, Président, CIRIEC

- Bernard THIRY, Directeur, CIRIEC
- Jacques FOURNIER, Président d'honneur, CIRIEC
- Pierre VIONNET, Président, CIRIEC-France
- Nouveau Président, CIRIEC

18h00 FIN DU CONGRES

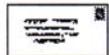
18h30-20h30 Assemblée générale (réservée aux membres)



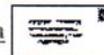
Centre Interdisciplinaire de
Recherche et d'Information sur les
Entreprises Collectives

Actes du congrès CIRIEC Congress Proceedings
Berichterstattung IFIG
über den 2000 Actas del congreso

Le CIRIEC			Les règlements
Le membership			Nos activités
La revue "Économie et Solidarités"			Congrès CIRIEC 2000
Liens sur l'économie sociale et l'économie publique			Quoi de neuf?
CIRIEC International			CIRIEC Espagne
English			<u>Español</u>



Commentaires à : ciriec-canada@uqam.ca



Maître du site : [Manuel Cisneros](#)

Dates

20, 21 et 22 mai 2003

Thème du colloque

LA PERFORMANCE ET LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ENTREPRISES COLLECTIVES : UNE QUESTION DE MESURE?

Description du thème

L'affaiblissement de la cohésion sociale, la dissolution des liens sociaux apparaissent, en ce début de siècle, comme des préoccupations lancinantes partagées par de nombreux acteurs sociaux et par les États nationaux. Toutefois, face à ces liens qui se défont, d'autres se refont et, dans leur sillage, se manifestent de nouveaux besoins et demandes sociales. Ni le marché, ni l'État ne peuvent prendre en charge à eux seuls la satisfaction de l'ensemble de ces demandes. L'insuffisance des finances publiques, les inefficiences du mode centralisé de production et de livraison de services, la diminution globale de la capacité instrumentale des États obligent à revoir la portée et l'ampleur de l'intervention publique. Les failles de marché, les inégalités sociales en résultant et l'absence d'entrepreneurs capitalistes dans de nombreux créneaux de la demande sociale empêchent de laisser "tout au marché". De nombreuses initiatives menées par les entreprises collectives (coopératives, associations à but non lucratif, mutuelles, fonds de travailleurs, syndicats et entreprises publiques) se sont développées depuis deux décennies. Ces initiatives mettent en œuvre des activités économiques visant à répondre à de multiples besoins sociaux qui se manifestent.

Aussi, posons-nous les premières interrogations suivantes. **Quelle est donc la contribution particulière qu'apportent les entreprises collectives à la création de la richesse? Quels sont les critères ou indicateurs de mesure de cet apport?** Selon Méda (1999), nous pouvons distinguer deux dimensions de la richesse : les dimensions économique et sociale. C'est la dimension sociale de la richesse qui étonne et innove davantage ici. Le patrimoine naturel (le paysage, les ressources naturelles) et le patrimoine humain c'est-à-dire notamment la qualité de vie, l'éducation, la solidarité sont, pour cette auteure, ce qui est l'essence même de la richesse sociale. La préoccupation centrale des entreprises collectives n'est pas de contribuer seulement à l'accroissement du produit intérieur brut (PIB), mais de répondre aussi aux besoins non comblés ou mal satisfaits des individus et collectivités. Leur préoccupation serait moins celle de la seule rentabilité économique de leurs activités, que celle également de leur utilité sociale. L'entreprise collective peut être jaugée à l'aune du critère de la rentabilité économique, mais ne doit-elle pas l'être également à l'aune de la rentabilité sociale ou encore de la richesse sociale que ses activités génèrent. En d'autres mots, n'avons-nous pas besoin d'indicateurs de richesse plus larges et différenciés que le seul PIB s'intéressant avant tout aux produits et services échangeables sur le marché?

L'intérêt des entreprises collectives, de l'utilité sociale des biens qu'elles produisent ou des services qu'elles dispensent est capital. Comme nous l'indiquent Perret et Roustang (1993), il y a des limites à la croissance économique dans ses formes actuelles. Cette croissance tend à dissoudre le lien social (Castel, 1995), à jouer contre la cohésion sociale, contre l'existence d'un espace public ou civique. Or, n'est-ce pas précisément dans le dépassement des limites de ce type de croissance et dans leur contribution possible à l'émergence de nouveaux modèles de développement que les entreprises collectives prennent tout leur sens? **Ainsi, praticien-ne-s, chercheur-e-s sont-ils engagés depuis**

quelques années dans diverses voies cherchant à mieux cerner les nouvelles dimensions de la richesse, les impacts économiques et sociaux des entreprises collectives. Notons l'approche de la rentabilité sociale des organisations d'économie sociale; l'approche de la redéfinition ou de l'élargissement du concept de productivité; celle de la responsabilité sociale et éthique des entreprises; celle, enfin, du développement durable.

Pour Gadrey (1996), la remise en question de la notion de productivité est une question de paradigme. Il faut sortir du paradigme de la production de la richesse fondée sur la croissance ou les gains de productivité. Gadrey poursuit en écrivant que l'analyse de la performance, lorsqu'il s'agit de la prestation de services, nous oblige à reconsidérer le concept conventionnel de productivité. Les méthodes de mesure de la performance mises au point dans l'industrie fordiste sont de plus en plus incapables de saisir les transformations des organisations post-fordistes et de leurs produits. Bien que tous les produits (biens ou services) soient des constructions sociales, les services immatériels sont caractérisés par la diversité des problèmes à traiter ainsi que par une dimension relationnelle forte complexifiant les méthodes de mesure. **L'élargissement de la réflexion concernant la productivité nous conduit à prendre en compte une multiplicité d'éléments, tant économiques que sociaux, pour qualifier la performance des organisations post-fordistes.** Nombre d'entreprises collectives appartiennent à ce nouvel univers organisationnel. Pour nous conforter dans cette voie, la théorie des "Économies de la grandeur" (Boltanski et Thévenot, 1991) nous indique que les produits, résultats et performances des activités post-fordistes sont susceptibles d'être définis, qualifiés et évalués à partir de critères de justification multiples : critères industriels, marchands, civiques, domestiques, de réputation, de créativité ou d'inspiration, voire d'appartenance territoriale.

Le colloque s'intéressera particulièrement aux éléments suivants :

- Les concepts de rentabilité sociale et de richesses économique et sociale et leur définition;
- Les liens entre les dimensions économique et sociale de la richesse;
- La question de l'utilité sociale des biens ou services produits par les entreprises collectives;
- La remise en question du concept conventionnel de productivité; l'élargissement du concept de productivité aux services;
- La capacité des concepts précités à comprendre les pratiques des acteurs mobilisés dans les entreprises collectives;
- La question de la mesure des performances économiques et sociales de ce type d'entreprise : sur quelles dimensions et indicateurs peut-on faire reposer cette mesure?
- Comment l'évaluation des entreprises collectives pourrait-elle permettre de distinguer différents niveaux d'externalités produites, allant de l'intérêt mutuel et collectif à l'intérêt général?

L'évaluation sociale dans un contexte territorial.

Comité organisateur du colloque

Carol Saucier, Université du Québec à Rimouski (colloque 2003)

Marie Bouchard, Université du Québec à Montréal (responsable du colloque 2004)

**Programme du Colloque 2003
du CIRIEC-Canada**

Mardi, 20 mai - avant-midi

- 8:30 Accueil
8:50 Ouverture du colloque
Carol SAUCIER, organisateur, UQAR
Léopold BEAULIEU, président du CIRIEC-Canada

Première partie : Conférence d'ouverture

- 9:10 Jean GADREY
« Méthodes et processus d'évaluation des performances économiques et sociales des organisations de l'économie sociale et solidaire : diversité, principes, usages et controverses »

- 10:00 Échanges avec l'auditoire et débat
10:30 Pause

Deuxième partie : À la recherche d'indicateurs de performance économique et sociale pour les entreprises collectives (Présidence : Philippe Kaminski, ADDES, France)

- 10:50 Marie-Jeanne DISANT
« Les argumentaires et les critères de rentabilité sociale dans les démarches de financement des entreprises d'économie sociale »

- 11:10 Jacques PRADES
« De la mesure de la richesse économique »

- 11:10 Philippe KAMINSKI
11:50 Échanges avec l'auditoire et débat

- 12:15 Pause et dîner
Réunion du Comité de rédaction de la revue *Économie et Solidarités*

Mardi, 20 mai - après-midi

Première partie : Rentabilité et richesse sociale des entreprises collectives : pratiques évaluatives sur le terrain (Présidence : Charles Fillion, directeur général du Collectif des entreprises d'insertion du Québec)

- 14:00 Anne GAUTHIER
« L'économie sociale dans le Bas-Saint-Laurent : une force en émergence »

- 14:20 Lucie DUMAIS
« À la recherche d'indicateurs d'impact social »

- 14:40 Raymond BEAUDRY et Carol SAUCIER
« Quand le social interroge l'économie »

- 15:00 Échanges avec l'auditoire et débat
15:30 Pause

Deuxième partie : Les paramètres du développement économique et social

(Présidence : Jacques Boucher, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais)

- 15:50 Robert RODRIGUE
« Le développement du tourisme social pour les familles du Québec : un défi à relever »

- 16:10 Abdellatif LEMMSAOUI « CLD et nouvelle gouvernance territoriale : présentation de deux études de cas »

- 16:30 Échanges avec l'auditoire et débat
17:00 Pause

- 17:30 Assemblée générale du CIRIEC-Canada

Mercredi, 21 mai 2003 - avant-midi

Première partie : Les impacts socio-économiques des entreprises collectives dans les pays du Sud (Présidence : Jacques Boucher, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais)

- 9:00 Alidou OUEDRAOGO
« Alliances stratégiques dans les pays en développement : au-delà de la performance économique »

- 9:20 Tonia MORI et Marie-Claire MALO
« L'impact du commerce équitable au Sud : étude comparée de deux entreprises collectives de viticulteurs au Chili »

- 9:40 Luc AUDEBRAND et Marie-Claire MALO
« L'évaluation de l'engagement personnel et social des acteurs du commerce équitable : une étude de cas »

- 10:00 Échanges avec l'auditoire et débat
10:30 Pause

Deuxième partie : Modèle coopératif et son impact (Présidence : Carol Saucier, Département des sciences humaines, Université du Québec à Rimouski)

- 11:00 Michel LAFLEUR
« La stratégie de la coopérative axée sur sa personnalité : première modélisation »

- 11:20 Nicole GIROUX et Nancy LEPAGE
« Les mécanismes de communication dans l'ajustement mutuel : le cas d'une coopérative de travailleurs au Québec »

- 11:40 Échanges avec l'auditoire et débat
12:00 Dîner

Mercredi, 21 mai 2003 - après-midi

Atelier : L'aide à domicile : services relationnels, démocratie au travail et dynamiques territoriales

(Présidence : Marie Bouchard, Département d'organisation et ressources humaines, Université du Québec à Montréal)

- 13:30 Christian JETTÉ et Benoît LÉVESQUE
« La participation des usagers dans les entreprises d'économie sociale en aide domestique »

- 13:50 Yvan COMEAU et François AUBRY
« Le rapport salarial dans les entreprises québécoises d'économie sociale en aide domestique »

- 14:10 Carol SAUCIER et Marie LEGARÉ
« Les EESAD et leurs dynamiques territoriales »
- 14:30 Échanges avec l'auditoire et pause
- 15:00 Yves VAILLANCOURT, François AUBRY et Christian JETTÉ
« Le mode de régulation qui émerge dans le développement des EESAD »
- 15:20 Sophie ÉTHIER
« Les services de gardiennage destinés aux personnes âgées en perte d'autonomie : à qui la responsabilité? »
- 15:40 Échanges avec l'auditoire et débat
- 16:00 Synthèse finale par Marie BOUCHARD et remise du prix pour la meilleure communication étudiante. Cette communication fera l'objet d'une publication dans la revue *Économie et Solidarités*.

ÉVÉNEMENT ARUC EN ÉCONOMIE SOCIALE

Jeudi, le 22 mai 2003

Forum sur le partenariat et le partage des savoirs dans le domaine de l'innovation sociale

Les partenariats et le partage des savoirs : analyse de conjonctures et survol d'expériences université – milieu dans le domaine de l'innovation sociale

Table ronde 9:30 – 10:00

Présentation et analyse du contenu de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (mai 2002)

- ❖ Quelle importance prend cette nouvelle forme de collaboration université – milieu ?
- ❖ Quels effets celle-ci produit-elle sur la mission et le devenir des universités ?
- ❖ Quelles contributions d'enrichissements académiques et sociaux semblent en émaner ?

*Conférencier : M. Jean-Pierre PROULX
président du Conseil supérieur de l'éducation*

*Commentaires : M. Yves VAILLANCOURT
directeur, Laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales (Larepps)*

*Animateur : M. Pierre GLADU
conseiller à la direction, Aruc-és*

10:00 – 10:45

« L'expérience de l'Aruc-és en économie sociale : appréciations et témoignages d'un acteur académique et d'un acteur social sur les bénéfices et difficultés des activités partenariales université-milieu »

*Conférenciers : M. Benoît LÉVESQUE
co-directeur de l'Aruc-és
Mme Nancy NEAMTAN
directrice du Chantier de l'économie sociale et co-directrice de l'Aruc-és*

10:45 – 11:00 Pause

11:00 – 11:30

« Portraits de l'économie sociale : partenariat université – milieu »

*Conférenciers : M. Carol SAUCIER
professeur, département des sciences humaines, UQAR
M. Pierre-André TREMBLAY
professeur, département des sciences humaines, UQAC
M. Christian JETTÉ
Agent de recherche,
laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales, UQAM*

11:30 – 12:00

« L'expérience des services aux collectivités de l'UQAM : vingt ans d'activités »

*Conférencier : M. André MICHAUD
directeur du service aux collectivités, UQAM*

*Animateur : M. Pierre GLADU
conseiller à la direction, Aruc-és*

12:00 Clôture du forum

Dates

10, 11 et 12 mai 2004

Thème du colloque

NOUVELLES FORMES DE RÉGULATION ET DE COORDINATION
DANS LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES COLLECTIVES

Description du thème

Les entreprises collectives sont, au plan juridique, des entreprises publiques, coopératives, associatives (OBNL), mutuelles, ou syndicales. Mobilisant souvent une mixité de ressources (marchandes, non-marchandes et non-matérielles), elles ont en commun de devoir relever le défi du marché tout en cherchant à répondre à une mission relevant de l'intérêt collectif, voire de l'intérêt général. La notion d'entreprise collective est employée pour identifier des organisations et des entreprises qui sont animées par des préoccupations à l'égard de la démocratie, de la participation, de l'équité, de la solidarité, de la promotion des personnes et de la préservation des ressources collectives. Ces valeurs se traduisent dans un certain nombre d'innovations sociales, notamment au plan de la gouvernance.

La gouvernance doit assurer un équilibre entre la base associative ou publique de l'entreprise collective, et sa dynamique entrepreneuriale. La gouvernance favorise également la coordination entre les entreprises collectives et d'autres acteurs privés ou publics engagés dans le développement d'un territoire, d'une industrie ou d'un secteur d'activités. Dans le contexte actuel, la redéfinition des instruments de la politique économique et sociale interpellent tout particulièrement les entreprises collectives dans leur capacité à s'inscrire de manière innovante dans le débat entre le « tout-à-l'État » et le « tout-au-marché ». En ce sens, la gouvernance est à la fois une vieille et une nouvelle réalité dans les entreprises collectives. Le but de ce colloque est de faire le point sur les caractéristiques de la gouvernance des entreprises collectives et sur les défis qu'elles doivent relever dans le contexte actuel.

La notion de gouvernance renvoie à plusieurs réalités. La gouvernance, suivant l'hypothèse de Coase (1937), rend l'entreprise plus efficace que le marché ou pour organiser la **coordination** de certaines activités et de certains échanges. C'est surtout au cours des années 1970-1980 que la gouvernance fait son apparition, dans l'optique de donner à l'organisation un meilleur équilibre des pouvoirs entre les gestionnaires et les actionnaires (Parrat, 1999), entre le conseil d'administration et le management (Cornforth, 2002). Une des tendances actuelles est la migration de certaines fonctions de l'État vers le secteur privé, les secteurs coopératif et d'économie sociale, les nouvelles instances locales de soutien au développement. La notion de gouvernance apparaît dans ce contexte pour rendre compte des configurations de lois, des structures, des ressources, des règles administratives et normes institutionnelles qui programment et conditionnent les services et la **régulation** étatique (Lynn, Heinrich et Hill, 2000). Le concept de gouvernance territoriale ou de **géogouvernance** (Paquet, 2002) prend également son sens dans les années 1980, dans le contexte des nouvelles relations entre les collectivités locales et les institutions étatiques (Husseini et Brodhag, 2000; Peters, 1995; Stocker, 1998; Paquet, 1997; 1999a; Monnier et Thiry, 1997).

Dans le sillage des entreprises collectives, de nouvelles formes de régulation apparaissent, qui s'écartent des régulations tutélaire ou concurrentielle et qui prennent des formes partenariales, où la gouvernance est distribuée entre les différents acteurs concernés. Dans les entreprises collectives, la

gouvernance appelle à un processus de démocratie directe et représentative, mais également de démocratie sociale et délibérative, notamment à des acteurs qui sont porteurs du modèle de développement. Ces nouvelles modalités de coordination de l'activité économique favorisent la recherche de l'intérêt général par le biais d'une prise en compte multiforme et combinée d'intérêts particuliers (l'individu), collectifs (le groupe) et d'intérêt général (la société) (Bernier, Bouchard et Lévesque, 2002).

Ce colloque vise à faire le point sur les réalités, les défis et les enjeux de la gouvernance dans les entreprises collectives, soit sous l'angle des modes de coordination et des modes de régulation. La notion de gouvernance recoupe en effet différentes réalités. Du point de vue des sciences de la gestion et de l'économie, la question de la gouvernance se pose surtout sous l'angle de la coordination. On s'intéresse ici aux problèmes reliés aux asymétries d'information, aux coûts de transaction, aux droits de propriété. Dans les entreprises collectives, ceci se traduit par les préoccupations concernant les rapports entre élus et managers, la composition des conseils d'administration, la place des usagers, la participation des travailleurs, le rôle des financeurs. Du point de vue des sciences politiques, la gouvernance renvoie à la régulation et pose les questions relatives à la décentralisation, à la déréglementation, au nouveau management public. Voici un aperçu de thèmes auxquels s'intéressera le colloque.

- *Les acteurs de la gouvernance dans les entreprises collectives*: La gouvernance des entreprises collectives se fonde sur un principe de participation, intégrant un ou plusieurs groupes d'intéressés (*stakeholders*) ou leurs représentants. Or, de nouveaux acteurs font leur apparition dans le champ de la gouvernance, accompagnant l'introduction de nouvelles formes de financement (titres de capitalisation), de gestion (le nouveau management public, la gestion participative, l'*empowerment*, le rôle du conseil d'administration dans la rentabilité sociale), ou de structure de propriété (entreprises mixtes, coopératives sociales ou de solidarité).
- *Les entreprises collectives et la gouvernance territoriale* : Des expérimentations ont cours, misant sur une nouvelle gouvernance qui fait appel à la concertation et au partenariat entre différents acteurs sociaux provenant du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Ceci implique la recherche d'une meilleure synergie à la fois au sein des organisations et entre elles. La gouvernance met en présence des acteurs qui ont des logiques d'action autonomes et différentes, et qui en même temps recherchent des compatibilités institutionnelles pour leur coopération. Ce faisant, elle favorise la formation d'un capital intangible, voire d'un capital social constitué de savoirs et de capacités de coopérer.
- *Les entreprises collectives et les différents régimes de gouvernance* : Les entreprises collectives jouent un rôle qui peut être différencié suivant différents systèmes institutionnels ou régimes de gouvernance. Ainsi, la gouvernance ne se pose pas de la même manière dans les pays en développement que dans les pays industrialisés ou dans les pays en transition. La notion de nouvelle gouvernance véhicule l'idée que des responsabilités autrefois dévolues à l'État sont progressivement prises en charge par les acteurs sociaux et, par conséquent, décentralisées. La gouvernance doit notamment arbitrer entre deux forces contraires, soit les demandes d'autonomie des acteurs sociaux, et le besoin de mieux coordonner les politiques et les programmes qui recourent et traversent les frontières des ministères et des agences publiques.

Comité organisateur du colloque

Marie Bouchard, responsable du colloque à l'Université du Québec à Montréal (2004)

Carol Saucier, responsable du colloque à l'Université du Québec à Rimouski (2003)

Luc Bernier, École nationale d'administration publique

RAPPORT ANNUEL 2003-2004

L'économie sociale, l'économie publique et le développement local sont trois notions qui ont été réintroduites dans l'espace public (débat, politiques nouvelles et financement) notamment avec la Marche des femmes, le développement du Chantier de l'économie sociale. Plus récemment elle a été à l'ordre du jour avec les élections au gouvernement du Québec et le Rendez-vous de Québec sur la globalisation de la solidarité et les sommets de Porto Alegre. Actuellement, l'attention se tourne de plus en plus sur le prochain rendez-vous à Dakar. À cela s'ajoutent les travaux de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), dont le CIRIEC-Canada est partenaire, et du Centre de recherche sur l'innovation sociale dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), avec lequel nous entretenons des liens continus depuis son émergence en 1989, sans parler des diverses chaires et autres organisations de recherche et de transfert de connaissance dans le secteur qui se sont installées ou sont en train de se mettre en place. Ainsi, le réseau des dispositifs de recherche, de formation et de transfert des connaissances dans les secteurs de l'économie sociale, de l'économie publique et du développement local s'est considérablement élargi depuis les dix dernières années. La revue a été une pionnière de cette mouvance qu'elle cherche à approfondir, par la diffusion de recherches et de témoignages d'acteurs, les tenants et aboutissants de ces trois réalités ainsi que des rapports entre elles, tout en les inscrivant dans les enjeux et défis actuels des entreprises collectives tant au Québec et dans le reste du Canada qu'à l'échelle internationale.

Le défi du CIRIEC-Canada et des responsables de la revue *Économie et Solidarités* consiste donc à faire de cette dernière un instrument le plus adéquat et le mieux adapté possible, en dépit de leurs moyens limités, afin de soutenir la production de nouvelles connaissances, leur diffusion et leur transfert à la population, aux décideurs et acteurs de divers ordres. Dans cet esprit, ce rapport revient d'abord sur la mission de la revue pour ensuite examiner les rapports entre la revue et le milieu universitaire d'une part et les entreprises collectives d'autre part. En troisième lieu, il y sera question de son rayonnement, de son financement, de son fonctionnement et de ses productions.

MISSION DE LA REVUE

La configuration de la revue *Économie et Solidarités* du CIRIEC-Canada reflète son double objectif de diffusion des connaissances sur l'économie sociale et de l'économie publique, de leurs rapports entre elles ainsi qu'avec le marché et le développement local ou des communautés, bref, sur l'économie plurielle. À cette dimension plus proprement scientifique reliée à la recherche, s'ajoute une dimension non moins importante de transfert des connaissances de façon à les rendre accessibles à un public plus large et de rendre compte de divers débats d'acteurs sur ces questions. Cette dimension se retrouve de façon privilégiée dans les différentes rubriques qui meublent chaque parution, tandis que les textes qui concernent la première sont rassemblés dans le dossier. En cela, elle rappelle la composition et l'orientation même du CIRIEC qui regroupe à la fois des acteurs ou entrepreneurs et des chercheurs. Voyons de plus près comment et jusqu'à quel point elle réalise cette double mission.

Tout d'abord, la revue améliore progressivement sa qualité scientifique. Après un premier examen par la rédaction, les textes du dossier sont préalablement soumis et évalués par trois lecteurs externes démontrant une expertise reconnue dans le champ de l'économie sociale ou dans la discipline de l'auteur. La majorité des articles publiés sont des réflexions de fond à la fois substantiellement étayées par des bases conceptuelles éprouvées et empiriquement vérifiées à partir de problématiques contemporaines. C'est à ce titre que la revue *Économie et Solidarités* parvient à rejoindre des préoccupations d'avancement des connaissances tant théoriques qu'appliquées. De la sorte, la revue

maintient une place importante au contenu scientifique en plus de présenter des textes de débat et d'expérimentation. La qualité de la revue s'exprime également dans sa forme, dont la facture globale a significativement été améliorée au cours des dernières années. Le dossier scientifique est composé d'au moins 4 ou 5 articles et depuis un an, elle intègre aussi des articles scientifiques hors thème, ce qui permet une diffusion plus à jour des textes soumis et dans certains cas d'aborder des questions nouvelles.

De plus, la revue publie des rubriques diverses : analyse de conjoncture, débats et propositions, présentation d'une problématique, pratiques en émergence, histoire de l'économie sociale et solidaire, économie sociale dans le monde, etc. Tout en cherchant à consolider et même améliorer la qualité et la portée scientifique de la revue, sa direction et sa rédaction entendent mettre un effort particulier au cours des prochaines années à développer sa dimension de transfert des connaissances. Pour ce faire, la revue compte d'abord consolider ses liens avec les entreprises et leur ouvrir un meilleur espace à la production des parutions comme il est avancé plus loin. Là aussi, la qualité est de mise tout comme la diversité des rubriques, terrains et expertises présentées et leur pertinence. Si l'évaluation des textes de transfert ne suit pas la démarche plus longue des textes scientifiques, elle est quand même menée sérieusement à l'intérieur de la rédaction et du Comité de rédaction. Cela permet de demander des précisions et des corrections en vue d'améliorer la qualité des rubriques présentées. Par ailleurs, les textes soumis et acceptés, qu'ils appartiennent aux rubriques ou au dossier scientifique, bénéficient toujours d'une révision linguistique exécutée par des professionnels des Presses de l'Université du Québec (PUQ), ce qui traduit bien la volonté de la direction et de la rédaction de la revue d'envelopper soigneusement les réflexions et les travaux publiés.

La revue *Économie et Solidarités* est une activité importante du CIRIEC-Canada et à l'instar du CIRIEC, elle fonctionne comme une association. À cet égard, elle survit et se développe sur la base des caractéristiques principales de toute association comme l'est le CIRIEC, particulièrement la mobilisation et la force de ses réseaux et de ses partenariats. Ceux-ci se retrouvent dans deux lieux différents, mais complémentaires dans le cadre du CIRIEC, le milieu universitaire et celui des entreprises collectives.

RAPPORT ENTRE LA REVUE ET LES UNIVERSITÉS

Les liens avec le milieu universitaire semblent plus évidents sur différents aspects. Tout d'abord, l'enseignement bénéficie des travaux publiés dans la revue *Économie et Solidarités*. La revue constitue un matériel pédagogique incontournable dans certains cours et programmes (développement régional, gestion, travail social, sciences sociales, etc.) qu'offrent nos établissements. Comme reflet de cette utilisation, la revue reçoit annuellement une ristourne de Copibec, la société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (595,26 \$ au cours de l'année précédente). De plus, l'approfondissement des problématiques inscrites dans le champ de réflexion de la revue s'impose de plus en plus dans les espaces de recherche et de formation à la recherche des établissements d'enseignement supérieur. Enfin, elle constitue un véhicule de qualité pour la diffusion des résultats de recherche et des analyses de chercheurs (professeurs, mais aussi étudiants et professionnels de la recherche) dans le champ de l'économie collective, qu'elle soit coopérative, associative, mutualiste ou publique, ou plus généralement de l'économie plurielle, dans sa dimension sociale et territoriale.

Le soutien financier

Les universités, en plus de participer à la production des parutions et de l'utiliser comme document de formation et de recherche, donnent un soutien financier et logistique important à la revue. Avec le plan de sollicitation pour l'année 2002-2003, nous avons introduit des changements importants en termes de visibilité en rapport avec le montant de financement accordé comme soutien à la revue (Annexe I). Ainsi, en étroite collaboration et avec le soutien du Conseil d'administration du CIRIEC-Canada, la

direction et la rédaction de la revue ont fait un effort important au cours de la présente année pour articuler des règles plus équitables sur ce plan avec ses partenaires afin d'en arriver à un véritable rapport d'échange. Cette opération, qui continue à être assumée par la rédaction, a entraîné des délais dans la campagne de sollicitation auprès des organisations universitaires, de sorte que la liste des contributions est restée partielle avec la fin de l'année financière précédente du CIRIEC-Canada. Elle continue de l'être au cours de la présente année par manque de ressources au secrétariat et surtout du fait que nous avons eu un intérim de vacance à ce poste qui sera comblé à partir de mai. À partir de cette date, la campagne devra être poursuivie auprès des établissements universitaires et autres organisations de recherche. De ce côté, comme la configuration des infrastructures de recherche évolue rapidement depuis quelques années, il faut approcher d'autres acteurs de ce milieu, ce qui est abordé par le directeur dans sa proposition pour la survie et le développement de la revue (à l'annexe 3).

Réseaux de partenaires universitaires (2002-2003)

Université	Contribution
Fondation Mercure (HEC Montréal)	2 500 \$
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	350 \$
IRÉCUS (Cooper) (Université Sherbrooke)	500 \$
Chaire Économie et Humanisme (UQAM)	500 \$
Université du Québec en Outaouais (UQO) *	10 000 \$
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	1 000 \$
Total	14 850 \$

*Il est entendu que l'UQO, selon l'entente signée entre elle et le CIRIEC-Canada, diminue sa contribution directe au secrétariat de la rédaction de la revue.

La participation à la production

Si le milieu universitaire a soutenu financièrement de façon décisive la revue, il y a également acquis une grande visibilité du côté de sa production. En effet, elle a, depuis ses tous débuts comme *Revue du CIRIEC canadien/Canadian CIRIEC Review*, toujours logé dans un établissement universitaire, successivement l'Université Concordia, HEC Montréal et l'Université du Québec en Outaouais. Son exécutif, sa direction, son équipe de rédaction sont tous composés de personnes du milieu et son Comité de rédaction l'est aussi à une exception près. Non seulement les contributions au dossier scientifique proviennent-elles du milieu de la recherche universitaire comme on le conçoit habituellement, mais la très grande majorité des rubriques sont rédigées par des chercheurs, universitaires pour la plupart, parfois en formation (étudiants ou étudiantes à la maîtrise, au doctorat ou au postdoctorat). Bien que les rédacteurs des rubriques travaillent en étroite collaboration avec le milieu des entreprises, il reste que ces dernières pourraient prendre une place plus importante dans l'orientation et la production de la revue.

RAPPORT ENTRE LA REVUE ET LES ENTREPRISES

Comme avec le milieu universitaire, la revue cherche à développer des liens privilégiés de partenariat avec les entreprises tant d'économie sociale que d'économie publique. La nature de ce partenariat devrait, selon la revue, être de deux ordres comme pour le milieu universitaire : le soutien financier ou matériel à la revue et la participation à sa production. Dans les deux cas, il s'agit de voir la participation des entreprises en termes d'échanges. C'est la direction de la revue qui assume comme mandat de voir au développement de ces deux modes de collaboration, en lien avec la rédaction.

Le soutien financier

La direction et la rédaction de la revue ont élaboré conjointement un plan de sollicitation de soutien financier identique pour le milieu universitaire et celui des entreprises en termes d'échelle de visibilité (informations, publicité) en rapport avec le montant de financement accordé comme soutien à la revue (Annexe 1). Ainsi, la revue cherche à établir des règles équitables à cet égard, tant pour les établissements et dispositifs de recherche que pour les entreprises.

La campagne de sollicitation que nous avons mise en marche auprès des entreprises sera plus longue qu'auprès des universités. Elle demande en effet la construction de plusieurs liens nouveaux, ce qu'il faudra plus d'un an à réaliser. Le tableau qui suit présente un portrait trompeur. Nous savons en effet que le Mouvement Desjardins contribuera aussi comme d'habitude et qu'il y aura progressivement de nouveaux joueurs dans le tableau. Il reste que jusqu'à maintenant, les entreprises se sont moins impliquées dans le soutien financier de la revue que le milieu universitaire, sans aucun doute parce qu'elles se sentaient moins concernées par un outil qui leur apparaît plutôt comme un véhicule typique du milieu universitaire. Mais nous entendons développer des passerelles pour que cet état de fait change.

Réseaux des entreprises partenaires

Entreprise	Contribution
Desjardins	5 000 \$
Fondaction	500 \$
CSN	500 \$
	6 000 \$

La participation à la production

Ainsi, comme pour le milieu universitaire, la revue vise à susciter progressivement la participation des entreprises et de leurs représentants à la production des textes de la revue, tout particulièrement en ce qui concerne les rubriques et le transfert des connaissances et des expertises (innovation, développement, expérimentations, gestion, histoire, etc.). Certes, cet objectif ne peut pas se réaliser en une seule année et nous devons le concevoir sur le moyen et même le long terme. Le directeur de la revue a commencé à sensibiliser des entreprises à cette forme de participation tout comme pour le soutien financier (voir la proposition pour la survie et le développement de la revue à l'annexe 3). Un membre de la rédaction travaillera en collaboration avec la direction dans ce but.

Ces règles plus claires sur le plan du soutien financier et de la visibilité et cet objectif de participation à la production devraient créer un espace qui permettra aux entreprises de se sentir plus impliquées dans la revue et mieux à même de participer à son orientation. Ainsi, le regard sur la revue passera à la fois par leur représentation au conseil d'administration du CIRIEC-Canada et par un lien plus organique avec la direction et la rédaction de la revue. À cet égard, nous devons penser à ajuster la composition du Comité de la rédaction de la revue.

DIFFUSION ET RAYONNEMENT DE LA REVUE

L'objectif de toute publication, que ce soit une revue ou un livre, c'est d'être lue par le plus de personnes possible, qu'elle soit accessible au plus grand nombre. Nous avons déjà souligné que la revue était très utilisée pour l'enseignement universitaire. C'est cependant par les abonnements que nous pouvons mesurer l'ampleur de sa diffusion, bien qu'il ne faille pas mesurer son rayonnement à ce seul indicateur.

Abonnements

Le nombre d'abonnements, bon an mal an, fluctue entre 150 et 200. L'année dernière nous a permis une légère augmentation, si l'on se fie aux données qui suivent.

- Au moment de la parution du vol. 33, no 2, la revue comptait 180 abonnés payants dont 44 sont membres du CIRIEC.
- Parmi les abonnés, on en retrouve 10 qui proviennent de l'extérieur du Canada, 108 viennent du Québec et 22 du reste du Canada.
- On retrouve parmi les abonnés 27 institutions d'enseignement, 29 organismes de développement local, coopératif ou associatif et 23 particuliers. Le nombre d'étudiants abonnés à la revue est encore minime, soit seulement deux.
- Entre le 1er juin 2002 et le 28 avril 2003, les PUQ ont vendu 78 exemplaires de la revue. Toutefois, les librairies disposent de 12 mois pour transmettre les données finales ; ce chiffre n'inclut donc pas des retours possibles. Les PUQ ont versé une ristourne de 7 065 \$ cette année pour la vente de revues, comparativement à la somme de 3 000 \$ en 2001-2002. Cela pourrait indiquer une reprise d'intérêt pour la revue, mais il nous est difficile de l'avancer, puisque les relevés des PUQ ne correspondent pas à l'année financière du CIRIEC-Canada.

Nous n'avons pas les données compilées pour la présente année. Cependant, grâce au soutien du CRISES dans son programme de formation, nous venons de récolter une quarantaine d'abonnements d'étudiants pour la prochaine année, espérant par là qu'une partie d'entre eux se réabonneront à la revue. Cela nous permet de dépasser clairement le seuil magique de 200 abonnements.

On pourrait penser que les prix de la revue constituent un obstacle. Le prix de la vente à l'unité est de 20 \$ tandis que les prix des abonnements annuels se présentent comme suit :

Abonnement	Régulier	Institutionnel	Étudiant
Au Canada	35 \$	58 \$	24 \$
À l'étranger	45 \$	63 \$	

Or ces tarifs sont très avantageux si nous les comparons aux autres revues du même type. Par ailleurs, la revue n'est pas le seul périodique de ce type à connaître une telle disette d'abonnements, mais ce n'est pas un motif pour baisser les bras. Ainsi, nous rattachons un certain nombre d'abonnements en gratuité pour un an à des personnes désignées par les organisations subventionnaires de la revue en proportion du montant alloué (Annexe 1) dans le but de les inciter à renouveler leur abonnement les années suivantes. De plus, nous entendons utiliser un soutien *ad hoc* pour la promotion de la revue et des abonnements auprès de certaines cibles tant dans le reste du Canada qu'au Québec : les bibliothèques des établissements d'enseignement universitaires et collégiaux, des organisations d'économie sociale et de développement local, des organisations du réseau public. La revue doit atteindre et même dépasser le seuil de 400 abonnements pour démontrer aux organismes subventionnaires des périodiques scientifiques qu'elle remplit son rôle de diffuseur sérieux des connaissances.

Rayonnement

Le rayonnement de la revue dépasse évidemment son réseau d'abonnés, d'acheteurs de numéros en kiosque ou librairies et d'utilisateurs des textes dans les cours et les recherches. Divers signes nous montrent qu'elle est de plus en plus connue internationalement : quelques abonnements supplémentaires de l'étranger, des demandes d'information et d'échange de parutions entre revues, la

soumission de plus en plus constante, sans sollicitation directe, d'articles de chercheurs de l'extérieur. À cet égard, nous remarquons à la rédaction, depuis deux ans surtout, que la proposition ou l'offre d'articles, en provenance du Québec mais encore plus de l'étranger augmente d'année en année. D'un côté, ce phénomène sollicite plus de temps et d'énergie au secrétariat et aux membres de l'Équipe de rédaction. Nous devons faire un premier examen des textes avant de la soumettre à l'évaluation externe. Or il est de plus en plus difficile de trouver des experts externes qui acceptent d'évaluer tous ces textes, ce qui contribue à multiplier les démarches et augmente les délais de préparation des dossiers. D'un autre côté, il s'agit là d'une croissance de la reconnaissance de la revue qui est très encourageante.

De plus, des organisations de recherche d'autres pays s'intéressent progressivement à elle, au point qu'elle commence à intégrer à sa rédaction des personnes relais sur le plan international. Nous sommes en voie d'intégrer Madame Rajaa Mejjati Alami, économiste et professeure à l'Université de Fès pour le Maghreb alors que Monsieur Laurent Fraisse, économiste et chercheur au Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA)/Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI) de Paris. Les deux participeront à la rédaction de la revue, tant sur le plan de l'évaluation de textes (identification d'évaluateurs), la sollicitation de textes scientifiques et de rubriques que pour la planification de dossiers. Nous voulons étendre ce type de correspondants internationaux à l'Afrique subsaharienne et à l'Amérique latine comme nous l'avons fait pour l'Europe.

Ce rayonnement est aussi favorisé par des parutions de portée très internationale ou extérieure au Québec. Pensons entre autres aux numéros déjà parus sur l'économie sociale au Canada (vol. 33, no 1), la coopération Nord-Sud et le développement (vol. 31, no 2), le développement social urbain (vol. 29, no 2) et à partir du colloque du CIRIEC international (vol. 32, nos 1-2). Est actuellement en préparation numéro sur la structure de la gouvernance en économie sociale et le rôle des managers (vol. 35, no 1) produit par un groupe de travail du CIRIEC international. Est également sorti, au cours de la dernière année, une parution spéciale sur l'économie sociale et la mondialisation disponible en langues française, anglaise et espagnole. Cette parution hors série, complètement autofinancée, contribuera de façon inespérée au rayonnement international de la revue.

La revue a également acquis une importante visibilité sur internet. Elle est annoncée dans le Guide de culture et de littérature québécoise, publié chez Nota bene, dans une nouvelle section répertoriant les revues québécoises. De plus, elle est présentée sur les sites suivants, avec un lien direct au site du CIRIEC : Université du Québec en Outaouais (UQO) (<http://www.uqo.ca>), Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) (<http://www.uqo.ca/crdc-geris/>) et le l'Association d'économie publique (AÉP) (<http://www.unites.ca/aep/>). La revue, par le lien avec la CRDC, peut être rejointe dans les sites du CRISES (<http://www.crisis.uqam.ca/cdn/avril2003.htm>) et de l'ARUC-ÉS (<http://www.aruc-es.uqam.ca/aruces/liens/liens.htm>). La CRDC, l'ARUC-ÉS et DSOM Mutualité Française, Département économie sociale, incluent les nouvelles parutions de la revue dans leurs envois à leurs membres. Un lien hypertexte au site de la revue est inclus dans ces envois. Ces liens et ces inclusions dans les envois aux membres de ces organisations donnent une nouvelle visibilité à la revue : au-delà de 800 organisations sont atteintes par ces envois.

Un examen et des discussions ont actuellement cours quant à l'opportunité d'élargir la diffusion et l'accessibilité de la revue par une édition électronique. Une tendance de plus en plus nette se dessine en faveur de la numérisation de la revue, mais la question reste entière quant au mode de diffusion et à l'exclusivité de la forme électronique. En même temps que l'accessibilité à la revue, les réflexions portent sur les possibilités de diminuer les coûts de production de ce support de diffusion par rapport à l'édition sur papier, car le financement de la revue reste toujours très précaire, fragilisant ainsi sa

pérennité et son développement. Ces réflexions sont résumées dans la proposition pour la survie et le développement de la revue à l'annexe 3.

FINANCEMENT

La revue nécessite un budget de l'ordre de 40 000 \$ par année. Le CIRIEC-Canada s'est engagé de la financer jusqu'à la hauteur de la production d'un numéro annuellement sans pouvoir dépasser ce montant. Cela ne comprend par le secrétariat de rédaction qui est jusqu'à maintenant assumé par l'Université du Québec en Outaouais (UQO) qui devrait lui assurer, encore cette année, autour de 10 000 \$. Or l'UQO cherche elle-même et demande à la revue de trouver des sources supplémentaires de financement du secrétariat et de la promotion de la revue pour lui assurer une plus grande autonomie tout en continuant à la soutenir financièrement. Le secrétariat de la revue utilise aussi la ristourne de Copibec pour des frais divers comme des articles de bureau, le paiement d'exemplaires supplémentaires de certains numéros pour la promotion par la rédaction, la participation de la secrétaire au colloque du CIRIEC et à la réunion du Comité de rédaction, etc.

Or cette contribution de l'UQO, qui apparaît dans la comptabilité de la revue, ne rend compte que de la partie plus visible de sa contribution. En effet, la revue loge à la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) qui la soutient aussi financièrement et au Centre d'étude et de recherche sur l'intervention sociale (CÉRIS) qui, en plus de combler les besoins supplémentaires de financement du secrétariat de la revue, lui apporte un soutien d'appoint à même leur secrétariat. Enfin, tout cela ne comprend pas non plus l'utilisation d'un local, l'équipement informatique fourni et entretenu, l'utilisation du téléphone et autres instruments de communication, la photocopieuse, etc. De la même façon, nous devons prendre en compte un certain soutien logistique de l'Université de Sherbrooke et de l'IRECUS à la direction de la revue.

En bref, la très grande partie du soutien financier à la revue provient de l'UQO et du CIRIEC-Canada. Les abonnements fournissent une partie de son financement, mais elle est insuffisante pour assurer le manque à gagner. La revue doit compter sur les contributions du réseau universitaire et des entreprises collectives de l'économie sociale comme de l'économie publique pour arriver à financer ses deux parutions. Comme l'an dernier, nous constatons que nous devons retarder la première parution, en partie pour des raisons de délais de production des textes, certes, mais également à cause des délais de la réorganisation de notre campagne de sollicitation des contributions auprès des universités et des entreprises. Nous demeurons confiants d'assembler les sommes nécessaires au cours de l'été. Si cette opération nous donne les ressources nécessaires immédiatement, il reste que la situation financière de la revue reste des plus fragiles (voir le réseau de partenaires pour 2002-2003 à l'annexe 2). Heureusement, une mobilisation de plus en plus large autour de la revue et du C.A. du CIRIEC-Canada nous permet d'espérer que nous trouverons des solutions plus stables à ce problème au cours de la prochaine année. Cette mobilisation se fait sentir non seulement sur le plan du financement, mais aussi du côté du fonctionnement de la revue et de sa production.

Enfin, grâce à la progression que nous avons réalisé sur le plan des abonnements, en partie avec la soutien du CRISES, nous dépassons le seuil nécessaire de 200 abonnements pour nous présenter au concours des subventions aux périodiques scientifiques du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dont la date d'échéance est juin pour la présente année. Le concours est ouvert cette année et ne reviendra qu'en 2007. Si nous décrochions cette subvention, la revue serait assuré d'un financement jusqu'à la hauteur de 30 000\$, ce qui, avec les autres sources de financement, nous permettrait non seulement de la faire fonctionner, mais de la consolider et de la faire progresser.

FONCTIONNEMENT DE LA REVUE ET PRODUCTIONS

La collaboration entre la direction et la rédaction de la revue continue à se consolider. Denis Martel, directeur de la revue, assume auprès de l'Exécutif du CIRIEC-Canada, comme vice-président aux affaires universitaires, la responsabilité du développement de la revue de même qu'au Conseil d'administration avec le rédacteur. Il est donc le premier responsable de la situation financière de la revue et de ses conditions de production, des rapports avec le CIRIEC-Canada et la rédaction. Parmi les projets mis de l'avant, il a été question d'organiser annuellement un colloque au cours de novembre, à l'occasion de la sortie du numéro, activité qui alternerait entre l'Université de Shebrooke où loge la direction et l'UQO où se trouve la rédaction, mais nous n'y sommes pas encore arrivés, faute de ressources, l'énergie étant absorbée en grande partie par les difficultés financières. Bien que sans grande prétention et sans l'ampleur du colloque du CIRIEC-Canada, cette activité vise à approfondir une question d'actualité autour du champ d'intervention de la revue et servirait de prétexte pour tenir une deuxième réunion du Comité de rédaction de la revue.

Alors que la direction de la revue est de plus en plus active dans le fonctionnement de cette dernière et son orientation, et qu'elle cherche, par divers moyens, à la consolider en collaboration avec la rédaction, le CIRIEC-Canada et l'UQO, la rédaction fonctionne désormais comme une équipe bien rodée. Un troisième rédacteur adjoint, Paul Leduc Browne, se joint ce printemps à l'Équipe de rédaction, s'ajoutant à Jacques L. Boucher, rédacteur, Daniel Tremblay et Guy Chiasson, rédacteurs adjoints. Complète l'équipe la secrétaire à la rédaction, Marlène Lessard, étudiante à la maîtrise en travail social de l'UQO et qui a commencé à assumer cette fonction le 27 avril en remplacement de Célinie Russell, qui a quitté le poste le 5 mars dernier pour occuper un emploi à temps plein dans une organisation franco-ontarienne. Cette équipe tient la revue au quotidien sur le plan de la production, avec la collaboration de Madame Michelle Rhéaume-Champagne, qui revise tout et met ainsi la touche finale à chaque parution pour lui assurer la plus grande qualité possible, Madame Manon Boulianne qui prend en charge la production des recensions et Madame Solange van Kemenade qui, en plus de s'occuper des traductions en espagnol avec Madame Mirta Vuotto, professeure à l'Université de Buenos Aires, travaille à tisser des liens entre la revue et l'Amérique latine et à promouvoir la revue sur ce continent.

Comme déjà annoncé, l'équipe de rédaction et la direction ont également décidé d'opérer une extension de la rédaction à l'étranger. Madame Rajaa Mejjati Alami remplira ce rôle pour le Maghreb tout comme Monsieur Laurent Fraisse, du CRIDA à Paris, le fait depuis deux ans déjà pour l'Europe. Depuis quelques années déjà, Monsieur Brett Fairbairn de l'Université de Saskatchewan, joue en quelque sorte ce rôle de relais avec le Canada anglophone alors que la contribution de Solange van Kemenade et de Mirta Vuotto nous insère dans les réseaux latino-américains, ce que nous avons commencé à faire aussi en Afrique subsaharienne.

Productions de l'année 2003-2004

Après le vol. 33, no 1 du printemps 2003 sur « l'économie sociale au Canada » (Omer Chouinard et M. Brett Fairbairn) et le vol. 33 n° 2, sur « Mouvements sociaux et économie sociale » (Jacques L. Boucher) de l'automne 2003, nous avons connu un certain délai pour la sortie du vol. 34, no 1, « Penser différemment la finance : diversité des pratiques » (Marguerite Mendell et Benoît Lévesque) tandis qu'est actuellement sous presse le no 2 du même vol. sur « Les grands groupes coopératifs dans le monde » (Martine Vézina). Ces retards ont été occasionnés avant tout par la difficulté de recevoir les articles attendus dans les délais, en plus de certains problèmes de réception des évaluations de lecteurs externes et enfin des étirements de temps pour la réalisation des corrections demandées à certains auteurs. Ces délais qui tendent à se reproduire nous ont conduit à allonger le calendrier de production. Autrement dit, pour mener à bien cette opération, il faut prévoir le lancement d'un projet par l'appel de propositions d'articles au moins deux ans avant la sortie du numéro. Par ailleurs, à cause de l'état

financier fragile de la revue, ces délais accommodaient aussi bien le CIRIEC-Canada que la revue elle-même. Cependant, cette dernière tient à respecter ses engagements envers ses abonnés en livrant, fût-ce avec retard, les parutions qu'ils ont payés.

Par ailleurs, la parution en anglais et en espagnol du numéro spécial, hors série, portant sur l'économie sociale et la mondialisation, intitulé « Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud » a été finalisée au cours de la présente année après la version française de l'an dernier. Sa production a été entièrement financée par le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'UQO. Il n'a donc pas été distribué aux abonnés et circule dans les réseaux de ces deux organisations en préparation notamment de la rencontre de Dakar prévue pour octobre 2005.

Le retard dans les parutions devrait être rattrapé à l'automne 2004, avec le no 2 du vol. 35, dirigé par Carol Saucier et qui porte sur « Économie sociale et indicateurs de développement », à la condition cependant que nous ayons trouvé le financement nécessaire. Entre-temps, se sera intercallé un numéro (vol. 35, no 1) produit à même les travaux d'un groupe de recherche du CIRIEC international sur la gouvernance en économie sociale et le management

Prochains numéros

Printemps 2005, vol. 35, n° 1

STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE EN ÉCONOMIE SOCIALE : PLACE ET RÔLES DES MANAGERS.
TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL DU CIRIEC INTERNATIONAL.

Responsables : Jacques L. Boucher, Marie Bouchard, Marie-Claire Malo et Rafaël Chaves

Automne 2005, vol. 35, n° 2

ÉCONOMIE SOCIALE ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

Responsables : Carol Saucier

Printemps 2006, vol. 36, n° 1

ÉCONOMIE SOCIALE, SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Responsables : Jean-Pierre Girard et Yvan Comeau

Automne 2006, vol. 36, n° 2

L'ÉCONOMIE SOCIALE, L'ÉCONOMIE PUBLIQUE ET LES AUTOCHTONES

Responsables : Lou Hammond Ketilson, Isobel Findlay et autre à déterminer

COMITÉS DE LA REVUE

Comité exécutif

Rédacteur : Jacques L. Boucher, Université du Québec en Outaouais

Rédacteurs adjoints : Guy Chiasson, Paul Leduc Browne et Daniel Tremblay, Université du Québec en Outaouais

Directeur : Denis Martel, Université de Sherbrooke

Secrétaire à la rédaction : Célinie Russell, étudiante à la maîtrise en travail social, Université du Québec en Outaouais

Directrice de la production : Michelle Rhéaume-Champagne, HEC Montréal

Responsable des comptes rendus : Manon Boulianne, Université Laval

Responsable de la promotion en Amérique latine et traductions à l'espagnol : Solange van Kemenade, Santé Canada, Chercheure associée à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

Correspondant pour l'Europe : Laurent Fraisse, Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA), Paris

Comité de rédaction

Yao Assogba, Université du Québec en Outaouais
François Aubry, Université du Québec à Montréal
Jacques L. Boucher, Université du Québec en Outaouais
Jacques Caillouette, Université de Sherbrooke
Mario Carrier, Université Laval
Omer Chouinard, Université de Moncton
Mario Dumais, Coopérative Fédérée de Québec
Brett Fairbain, University of Saskatchewan
Louis Favreau, Université du Québec en Outaouais
André Leclerc, Université de Moncton
Denis Martel, Université de Sherbrooke
Marguerite Mendell, Université Concordia
Renaud Paquet, Université du Québec en Outaouais
Michelle Rhéaume-Champagne, HEC Montréal
Yvan Rousseau, Université du Québec à Trois-Rivières
Carol Saucier, Université du Québec à Rimouski
Daniel Tremblay, Université du Québec en Outaouais
Marie-France Turcotte, Université Concordia
Martine Vézina, HEC Montréal

Conseil international de rédaction

Oscar O. Batisdas-Delgado, Universidad Central de Venezuela, Centro de estudios de la participación, la autogestión y el cooperativismo, Venezuela
Jacques Defourny, Université de Liège, Département d'économie, Belgique
Abdou Salam Fall, Université de Dakar, Senegal
Daniel Hiernaux-Nicolas, Universidad Autónoma Metropolitana Xochimilco, Departamento de Teoría y Análisis, Mexique
Jean-Louis Lavoie, Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA), Paris
David Laycock, Simon Fraser University, Colombie-Britannique, Canada
Johannes Michelsen, University of South Jutland, Danemark
José Luis Monzón Campos, CIRIEC Espagne
Humberto Ortiz, Universidad San Marcos, Lima, Perou
Charles Rock, Rollins College, Floride, États-Unis
Roger Spear, Open University, Co-operatives Research Unit, Milton Keynes, Grande-Bretagne

Rapport préparé par :
Jacques L. Boucher, rédacteur
2004-05-01

ANNEXE 1

PLAN DE SOLLICITATION 2002-2003

Monsieur /Madame

Économie et Solidarités est la seule revue francophone en Amérique du Nord qui s'intéresse principalement à l'économie sociale. L'économie sociale, l'économie publique et le développement local et régional sont trois notions qui ont pris de l'importance dans l'espace public québécois, comme ailleurs, surtout depuis les années 1990. La revue cherche très précisément à approfondir, par la recherche, les tenants et aboutissants de ces trois notions tout en les inscrivant dans les enjeux et défis actuels des entreprises collectives tant au Québec qu'à l'échelle internationale.

Comme vous verrez dans le bilan (annexe 1), sa situation financière demeure très précaire. De plus, nous avons du mal à hausser le nombre de ses abonnés. Pourtant, la revue est beaucoup utilisée entre autres pour l'enseignement et est un véhicule important pour les professeurs et chercheurs, y compris les étudiants.

Le dernier numéro porte sur « Mouvements sociaux et économie sociale » : la table des matières de ce numéro se trouve à l'annexe 2. Notre prochaine publication, un numéro sur le thème de la microfinance, le développement local et l'économie régionale, sous la direction de Mme Marguerite Mendell et M. Benoît Lévesque, paraîtra au printemps 2004. (L'annexe 3 contient une liste de nos prochains numéros). Vous pourrez également jeter un coup d'œil sur la liste des membres du Comité exécutif, du Comité de rédaction et du Conseil international de rédaction (annexe 4).

Comme à chaque année, nous sollicitons la participation de (entreprise ou université) au financement de notre revue pour l'année 2002-2003. Vous contribuez habituellement pour un montant de (montant). Pouvons-nous compter sur votre soutien encore cette année ?

Cette contribution, en plus de constituer un apport financier à notre publication, témoigne de l'importance de la revue à vos yeux ainsi que pour le réseau universitaire avec lequel nous collaborons. Nous sommes conscients que les universités font face encore à de lourdes compressions budgétaires. Cependant, il est très important d'accroître les contributions du réseau à notre revue (le réseau de partenaires se trouve à l'annexe 5).

Nous vous exprimons à l'avance toute notre gratitude et nous serons honorés de vous compter parmi nos partenaires. En contrepartie de votre apport financier, nous vous offrons la possibilité de publier dans la revue, sur une partie de la page selon le montant donné, un texte présentant vos activités de recherche et de formation. Nous vous proposons également de donner un certain nombre d'abonnements gratuits d'un an à des personnes de votre milieu choisies par vous. Nous pourrions donner suite à partir de la liste que vous nous communiquerez (noms et adresses). Ce nombre d'abonnements gratuits sera aussi dépendant du montant d'argent versé à la revue (voir annexe 6).

Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration, et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Denis Martel
Directeur

Jacques L. Boucher
Rédacteur en chef

Nota : Veuillez annexer à votre chèque, émis à CIRIEC-REVUE, la photocopie de cette lettre. Merci !

ANNEXE 2

NOMBRE D'ABONNEMENTS GRATUITS ET ESPACE DE PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Contribution financière	Nombre d'abonnements gratuits	Texte de présentation de l'organisation
250 \$	Un (1)	
500 \$	Un (1)	Un quart de page
1 000 \$	Trois (3)	Une demi-page
2 500 \$	Cinq (5)	Trois quarts de page
5 000 \$	Six (6)	Une page
10 000 \$	Huit (8)	Deux pages

ANNEXE 3

RÉSEAU DE PARTENAIRES 2002-2003

Milieus	Organismes	2002-2003	2001-2002
Universitaires	Fondation Mercure (HEC Montréal)	2 500 \$	2 500 \$
	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	350 \$	500 \$
	IRECUS (Cooper) Université de Sherbrooke	500 \$	
	Université du Québec à Rimouski	1 000 \$ (à venir)	1 000 \$
	Chaire Économie et Humanisme (UQAM)	500 \$	
	Université du Québec en Outaouais (UQO) *	10 000 \$	10 000 \$
Entreprises	FondAction	500 \$	500 \$
	CSN	500 \$	250 \$
TOTAL		15 850 \$	20 000 \$

*Il est entendu que l'UQO, selon l'entente signée entre l'UQO et le CIRIEC-Canada, diminue sa contribution directe au secrétariat de la rédaction de la revue.

ANNEXE 4

PROPOSITION POUR LA SURVIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA REVUE ÉCONOMIE ET SOLIDARITÉS

La Revue ne fait pas ses frais. Il y a lieu soit d'augmenter les revenus, de réduire les coûts ou les deux à la fois.

Augmenter les revenus

Accroître les abonnements

Difficile car le contenu est intéressant mais « aride ».

Tous les auteurs et les membres du comité de rédaction doivent devenir des membres du CIRIEC, donc des abonnés.

Un effort pour obtenir des articles (réflexion, expérience et éditorial) des partenaires de l'économie sociale et publique est nécessaire.

Un format différent et une « signature » plus attrayante sont nécessaires.

Accroître la vente d'exemplaires

Le réseau de distribution doit s'étendre aux entreprises de l'économie sociale et publique. L'utilisation comme outil pédagogique doit être encouragée.

Accroître les revenus de publicité

Vendre aux partenaires des quart, demie et page entière selon une tarification connue et avec un protocole de nombre de numéros. Toutefois le faible tirage est un frein à une telle sollicitation.

Réduire les coûts

Deux postes budgétaires sont à analyser. Le secrétariat (salaire et frais de bureau) et les coûts de production de chaque numéro.

Le secrétariat

Une ressource de secrétariat à raison de 1 à 2 jours semaine est nécessaire pour les besoins de la revue. La gestion de 30 à 40 articles par année (accusés de réception, envois aux lecteurs, formatage, relations avec les PUQ) et les procès-verbaux des réunions, la correspondance avec les commanditaires et les tâches de reproduction au besoin sont importantes. Des frais annuels de 6 000 \$ à 8 000 \$ sont prévisibles pour le secrétariat de la Revue, et ce, peu importe le mode de production.

Le support de l'UQO n'a peut-être pas la valeur qu'on lui accorde, il vaut possiblement plus. Cette entente assure une permanence au secrétariat. Elle fournit local et équipements nécessaires et permet de profiter du travail de deux professeurs à la rédaction (un rédacteur et un adjoint.) Peu importe les choix d'avenir, il faut prévoir de tels coûts.

Les coûts de production

Il en coûte entre 12 000 \$ et 13 000 \$ (environ 25 000 \$ par an) au CIRIEC pour obtenir les services des PUQ dans la production, la promotion, la distribution, la vente et la gestion des abonnements de la Revue. L'actuel protocole fait en sorte que le CIRIEC n'obtient que moins de la moitié des revenus des abonnements et des ventes selon un mode de calcul particulier. Une telle situation encourage peu la sollicitation de nouveaux abonnés.

Proposition

La production «papier» est très coûteuse. Il y a lieu d'envisager la production d'une revue en format numérique. Il existe déjà un bon nombre de revue qui ont opté pour cette forme de production. Plusieurs options sont offertes.

Par exemple le site ÉRUDIT qui est une collaboration des Université de Montréal, de Laval et de l'UQAM héberge près de 30 publications diverses. Ce groupe interuniversitaire offre un hébergement gratuit (pour l'instant).

Certaines organisations (Zone à Québec et les PUQ par exemple) peuvent offrir des services d'hébergement et de production « papier » sur commande avec des coûts inférieurs à ceux actuellement supportés.

Une subvention de développement numérique de la Revue peut être demandée (FQRSC ou CRSH ou au MFER) afin de couvrir les frais de développement d'un portail et ce portail peut être soit associé à ÉRUDIT et/ou à celui du CIRIEC. La mise à jour de ce portail entrerait dans les tâches de secrétariat.

Luc Bernier examine avec l'ÉNAP s'il y aurait possibilité d'associer leur projet de revue à celle du CIRIEC. Il faudrait voir s'il s'agit d'une possible fusion ou encore d'une gestion d'une seconde revue. Il faut aussi connaître les modalités de collaboration (politique de rédaction et d'édition, coûts supplémentaires, contribution financière de l'ÉNAP, ...).

En mettant fin au contrat avec les PUQ, le CIRIEC pourra récupérer les revenus d'abonnements, de ventes et de « ristournes » (7 000 \$ en 2002). Si l'UQO maintient son support, les fonds seraient disponibles pour le CIRIEC. Dans le cas contraire, ces revenus permettraient de couvrir les frais de secrétariat imputables à la gestion et à l'organisation de la Revue sous forme numérique.

Compte tenu de la difficulté de contrôler et de gérer des « codes d'accès », l'accès aux articles pourrait être gratuit et accroître ainsi le niveau de lectorat et de notoriété du CIRIEC.

Il est même possible d'envisager de supporter une seconde revue : une Revue « scientifique » et une Revue de vulgarisation. Cette option permettrait de rejoindre les préoccupations de « lieux de transfert » du CIRIEC. Les contributions supplémentaires (subventions) des partenaires peuvent être maintenues afin de supporter les quelques coûts associés à une « double revue ».

Les règles de rédaction pour chacune des revues demeurent nécessaires. Les politiques et règles de rédaction doivent être maintenues afin d'assurer la rigueur et la qualité de cet outil de transfert du CIRIEC.

Le CA du CIRIEC doit nommer une personne responsable du développement de la Revue afin de s'engager sur une telle voie.

À très court terme, pour la production du volume 34, numéro 1 qui doit paraître en mai 2003, une contribution doit être demandée aux partenaires de l'économie sociale et publique. Les partenaires universitaires sont aussi mis à contribution.

Mandat

L'activité de ce groupe est en continuation de celle du précédent groupe de travail (1999-2002) «*Économie plurielle et régulation socio-économique. Approche théorique des relations entre organisations lucratives et non lucratives, privées, et publiques, dans la fourniture des services sociaux et d'intérêt général*», qui avait donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Économie plurielle et régulation socio-économique*, publié par le CIRIEC International et distribué lors du Congrès de Naples en 2002, sous la direction de Bernard Enjolras et de Marie-Louise von Bergmann-Winberg. Un texte de Luc Bernier, Marie Bouchard et Benoît Lévesque, y a été publié : «La prise en compte de l'intérêt général au Québec. Nouvelle articulation entre l'intérêt individuel, collectif et général». Ce texte a été traduit en anglais «*Attending to the General Interest: New Mechanisms for Mediating Between Individual, Collective and General Interest*», et publié dans la revue *Annals of Public and Cooperative Economics* en 2003.

Le nouveau groupe transversal (économie sociale et économie publique) vise à contribuer à un renouvellement de l'approche théorique pour mieux appréhender l'intérêt général et les systèmes institutionnels mis en place pour le fournir. Il s'agit d'étudier la manière dont le construit social qu'est l'intérêt général évolue et se transforme, mais également de comparer les mécanismes mis en œuvre (régimes de gouvernance ou équivalents fonctionnels) pour produire les services d'intérêt général. Enfin, l'efficacité en matière d'intérêt général ne pouvant se laisser mesurer par les prix et les coûts, se pose la question de savoir via quels critères l'évaluer.

Composition

Coordonnateur

Bernard ENJOLRAS (Norvège)

Participants du CIRIEC-Canada

Luc BERNIER, ÉNAP; Marie BOUCHARD, UQÀM; Louis DEMERS, ÉNAP; Benoît LÉVESQUE, UQÀM; Yves VAILLANCOURT, UQÀM

Participants des autres sections nationales du CIRIEC

Giuseppe BOGNETTI (Italie); Franck BAILLY (France); Rafael CHAVES (Espagne); Cris CORNFORTH (Royaume-Uni); Benoît DERVAUX (France); Fabienne FECHER, (Belgique); Bernard GAZIER (France); Dorothea GREILING (Allemagne); Gurli JAKOBSEN (Danemark); Akira KURIMOTO (Japon); Serge KOULITCHISKI (France); Rosella LEVAGGI (Italie); Gabriel OBERMANN (Autriche); Enzo PEZZINI (Italie); Laurent PIRNAY (Belgique); Andrej RUS (Slovénie); Antonia SAJARDO (Espagne); Barbara SAK (CIRIEC); Roger SPEAR (Royaume-Uni); Hélène TROUVÉ (France); Bosjan ZALAR (Slovénie); Flaviano ZANDONAI (Italie).

Réunions

Le groupe de travail s'est réuni à Paris, le 23 juin 2003 et le 21 novembre 2003. Le groupe se réunira à nouveau à Montréal, le 13 juin 2004, dans les locaux d'Investissement Québec, et le 25 septembre à Lyon.

Travaux du CIRIEC-Canada

L'équipe québécoise poursuit ses travaux avec l'appui financier du CRSH qui a accordé une subvention de recherche pour le projet sur les modes de gouvernances des entreprises collectives, piloté par Marie Bouchard (UQAM), avec Luc Bernier (ENAP), Taïeb Hafsi (HEC Montréal) et Benoît Lévesque (UQAM). M. Bernard Enjolras (Institute for Social Studies, Oslo) coordonnateur du groupe, séjourne à Montréal du 19 avril au 15 mai 2004, invité par le CIRIEC-Canada (via l'ACFAS), le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'UQAM. À l'occasion du colloque du CIRIEC-Canada, les 10-11-12 mai 2004, Bernard Enjolras fera la conférence d'ouverture sur le thème «Régimes de gouvernance et services d'intérêt général».

Marie Bouchard

ORIENTATIONS ET PROGRAMMATION
DU CIRIEC-Canada

Document de l'exécutif soumis au Conseil d'administration pour fin de discussion

Montréal, le 11 novembre 2003

SOMMAIRE EXÉCUTIF

- Une proposition de **renouvellement de la mission et des objectifs du CIRIEC-Canada** qui mise sur le partenariat des membres universitaires et « corporatifs » pour la réalisation de ses activités et qui fait appel à la convergence des activités (nouvelles et existantes) pour répondre à des besoins nouveaux. Sous cet angle, le CIRIEC-Canada est appelé à **faire un saut qualitatif**. Cette proposition s'impose du fait que le CIRIEC-Canada répond à des besoins nécessaires – ceux provenant de la réflexion et de la recherche sur les entreprises ayant une mission d'intérêt général et d'intérêt collectif - qui ne sont comblés par aucune association scientifique existante. Cette mission répond aussi au souhait d'apporter une contribution au débat public, soutenue par une réflexion scientifique.
- La proposition repose principalement sur une **attention renouvelée pour les contenus** qui constituent la base d'une stratégie de convergence des activités. D'où quatre séries de thématiques portant respectivement sur
 - les tendances lourdes qui affectent la société canadienne et le Québec
 - les transformations de l'État et de ses institutions
 - les entreprises publiques et d'économie sociale
 - le monde de la recherche et de la production des connaissancesCes grandes thématiques seront toujours traitées dans **la perspective de la transversalité** que constitue la double mission que portent les entreprises publiques et d'économie sociale
- Quant aux activités, nous proposons le **renouvellement des activités régulières existantes** (revue, colloque annuel, site Web) et **l'ajout de quatre activités régulières nouvelles** : quatre séminaires par années qui seraient offerts aux membres du CA et aux autres membres du CIRIEC, une rencontre annuelle destinée aux hauts dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale, une activité de veille sur les nouvelles questions et recherches concernant les entreprises publiques et d'économie sociale, la publication d'un bulletin électronique (*newsletter*).
- Quant à la logistique, nous proposons **une structure légère** qui fait appel aux partenaires universitaires pour les recherches et aux partenaires entreprises pour le financement. Plus concrètement, la proposition suppose d'ajouter 500 h. par année pour le secrétariat et l'ajout d'un professionnel à deux jours/semaine. Le coût de la proposition serait de 50 000 \$ par année, montant qui s'ajouterait au budget annuel de l'année dernière.

Avant-propos

Depuis le milieu des années 1970, les entreprises collectives se sont mises à l'école des entreprises capitalistes pour adopter les nouveaux modes de gestion et d'évaluation de leur efficacité. Dans bien des cas, cette influence fut positive car elle leur a permis de devenir plus efficaces et plus compétitives. Mais en même temps, si la reconfiguration des entreprises collectives n'est réalisée qu'à partir d'une imitation des entreprises capitalistes, elles risquent de perdre leur originalité, leur raison d'être et leur légitimité. Elles sont en ce sens «condamnées»

à se redéfinir et à faire de leur nouvelle mission un avantage comparatif. Il s'agit d'une entreprise colossale dans la mesure où personne ne peut le faire isolément. Cette réalisation collective pourrait apporter une contribution positive aux entreprises collectives en leur montrant comment il est possible de prendre en charge les externalités (les retombées sociales), d'être davantage à l'affût des nouveaux besoins sociaux, de mobiliser des ressources humaines tout en favorisant leur épanouissement, d'établir des partenariats sans tomber dans le paternalisme, de contribuer à une meilleure cohésion sociale tout en devenant plus compétitives, etc.

En somme, la conjoncture actuelle nous invite à ouvrir un nouveau chantier de recherche et d'information sur les entreprises collectives. Les objectifs de ce nouveau chantier seraient doubles: d'une part, contribuer à une «redéfinition» de la spécificité des entreprises collectives et par suite à leur relégitimation sur la base de leurs capacités à relever les défis du nouveau modèle de développement en émergence; d'autre part, permettre à l'ensemble des initiatives et entreprises (y compris capitalistes) de notre société de tirer profit de ce patrimoine collectif formé non seulement d'actifs financiers mais aussi de compétences et d'apprentissages collectifs transférables.

Extrait de : Comité de restructuration du CIRIEC (2000), *Révision de l'organisation et des modes de fonctionnement du CIRIEC-Canada*, Rapport du comité présidé par Yvan Laurin aux membres du conseil d'administration, 31 mars 2000.

Introduction

Au cours de l'année dernière, le conseil d'administration a initié une réflexion sur ses orientations (en vue d'une programmation) à partir de conférenciers invités¹ sur un thème donné, d'une mise en commun des points de vue des administrateurs quant à la vision du CIRIEC-Canada (réunion du 23 avril 2003) et de l'examen d'un projet de centre de liaison et de transfert (CLT)² dont l'idée avait été avancée par le rapport Laurin³ quelques années auparavant. Cette réflexion s'est avérée très enrichissante de sorte que la proposition avancée ici s'en inspire dans ses grandes lignes comme sur plusieurs points particuliers. Il avait d'ailleurs été prévu qu'une synthèse de ces réflexions serait proposée au conseil pour préciser ses orientations et dégager des éléments de programmation. Le présent document dépasse la seule synthèse pour proposer des éléments touchant les orientations du CIRIEC-Canada et la programmation de ses activités.

Plus précisément, le présent document vise trois objectifs. En premier lieu, **dégager une vision renouvelée** du développement du CIRIEC compte tenu de la pertinence réaffirmée de sa mission et de la position unique qu'il occupe comme association scientifique regroupant des dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale et des universitaires menant des recherches sur ces deux types d'entreprises. Cette mission répond aussi au souhait d'alimenter, à partir d'une réflexion scientifique, une contribution au débat public. En deuxième lieu, proposer **une programmation** dont le contenu peut être découpé en quelques thèmes susceptibles d'inspirer des activités nouvelles et de renouveler les activités traditionnelles du CIRIEC-Canada. Enfin, préciser **la logistique et identifier les moyens** nécessaires pour la réalisation de cette programmation.

1. Une proposition de renouvellement

Comme les membres du Conseil d'administration ont réaffirmé la pertinence du CIRIEC-Canada tel que défini par ses statuts, notre proposition ne vise pas à modifier substantiellement les orientations générales du CIRIEC-Canada, ni ses objectifs principaux. Elle vise plutôt à **renouveler la réflexion et les visions qui répondent à ces orientations**, compte tenu des changements socio-économiques et socio-politiques récents, à repenser la

¹ Au moins six conférenciers ont été invités, soit, Luc Bernier, Marie Bouchard, Gérald Larose, Yvan Laurin, Yvon Leclerc, Benoît Lévesque.

² Ce projet avait été élaboré par B. Lévesque et J.-M. Fontan avec la collaboration du président du CIRIEC-Canada, Léopold Beaulieu, et de Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale.

³ Ce rapport résultait du travail d'une commission du CIRIEC-Canada présidé par Yvan Laurin et regroupant Léopold Beaulieu, Jacques Boucher, Benoît Lévesque et Denis Martel.

programmation des activités et à se donner des moyens conséquents. Avant de préciser davantage cette proposition, rappelons la mission, les orientations et les objectifs du CIRIEC-Canada tels que définis dans les statuts et règlements :

« Art. 1.3 (...) LE GROUPE C.I.R.I.E.C. INC. se donne **comme mission de contribuer à l'édification d'une économie solidaire** par un soutien éclairé et critique au développement de l'**économie sociale et publique**. Cette économie solidaire est inspirée par l'intérêt général et par des principes et des objectifs de démocratie, de participation, d'équité, de justice, de promotion des personnes et de préservation des ressources collectives.

De façon plus spécifique, le CIRIEC-Canada poursuit les buts suivants :

- Être **un carrefour d'échange** où l'on favorise le transfert de connaissances entre les divers groupes du CIRIEC et l'arrimage entre la recherche et ses utilisateurs.
- Soutenir les entreprises de l'économie sociale et publique en élaborant une argumentation et en faisant valoir leur pertinence et leur contribution spécifique en regard de l'intérêt général.
- Favoriser la meilleure cohésion possible et le développement d'un sentiment d'appartenance entre l'ensemble des entreprises appartenant à l'économie sociale et publique.
- Orienter la recherche et la formation vers l'économie sociale et publique.
- Rapprocher la recherche et la formation qui en découle des besoins concrets de la collectivité et des démarches collectives de recherche de solutions aux grands problèmes sociaux.
- S'assurer que l'enseignement relatif à l'économie sociale et publique occupe la place qui lui revient et ce, à tous les niveaux du système d'éducation québécois.

(...) Par l'expression **entreprises collectives**, l'association désigne à la fois les entreprises de l'économie sociale⁴ et celles du secteur public.

Art. 1.4 Conformément à cette orientation fondamentale, en lien avec les préoccupations portées par le CIRIEC international et en continuité avec ses propres traditions, **le C.I.R.I.E.C. vise:**

a) à grouper en association les universitaires québécois et canadiens (professeurs, chercheurs et étudiants) ainsi que toute autre personne, association, entreprise, institution ou organisation intéressée aux entreprises collectives et à l'économie sociale et publique;

b) à instituer des partenariats dynamiques et productifs entre les milieux de la recherche et de l'enseignement et ceux de la pratique qui partagent l'objectif de construire une économie solidaire;

c) à encourager, susciter, soutenir et diffuser des recherches, des échanges et des initiatives engageant, dans des champs concernés, une ou plusieurs disciplines scientifiques;

d) à permettre au plus grand nombre possible de ses membres de participer aux échanges, travaux et forums nationaux et internationaux axés sur l'enrichissement des connaissances et des expériences relatives à l'économie sociale et publique;

e) à favoriser et à soutenir, dans la mesure de ses possibilités, le développement, le décloisonnement et la diffusion des connaissances touchant les divers aspects de l'économie sociale et publique. »

Sous l'angle de la mission et des orientations, le CIRIEC-Canada occupe un créneau qui correspond à des besoins bien identifiés qu'aucune autre association ou regroupement n'occupe présentement. La pertinence du CIRIEC a ainsi pu être vérifiée par l'analyse des tendances lourdes (voir la réunion d'avril 2003) et par les analyses des entreprises publiques et sociales (voir les six présentations).

Toutefois, ce premier consensus a permis de dégager un second consensus, soit le fait que le CIRIEC-Canada doit faire un saut qualitatif s'il veut occuper concrètement ce créneau et répondre aux besoins identifiés. Si le CIRIEC était une association scientifique comme les autres, ses activités actuelles (ex. colloque annuel, revue scientifique, séminaires, site Web) seraient pleinement satisfaisantes, mais tel n'est pas le cas si l'on tient compte de son potentiel et de sa mission. Autrement dit, le CIRIEC est actuellement plus intéressant et plus original parce qu'il regroupe en termes de compétences, de capacités de réseautage et de partenariat que parce qu'il réalise

⁴ La notion d'entreprise collective couvre un ensemble d'entités de l'économie publique et de l'économie sociale : sociétés d'État ou entreprises publiques, coopératives, organismes à but non lucratif (OBNL).

concrètement dans ses activités de recherche, de diffusion et de transfert. Sous cet angle, le CIRIEC est à un point tournant. S'il n'investit pas dans les opportunités qui s'offrent actuellement à lui, il risque de perdre son capital social au lieu de le voir croître.

D'où la proposition suivante, soit celle de **faire un saut qualitatif en mobilisant plus intensément les universitaires et les dirigeants d'entreprise pour réaliser en partenariat les activités correspondantes à la mission du CIRIEC-Canada**. Cette proposition repose sur un renouvellement des approches et des analyses concernant non seulement les entreprises publiques et d'économie sociale mais aussi leur inscription et leur contribution au développement économique et social à l'heure de la mondialisation. Nous faisons l'hypothèse que le CIRIEC est en mesure d'ajouter de la valeur aux nombreuses recherches réalisées par les centres universitaires et chaires de recherche, en raison de sa double préoccupation concernant les entreprises publiques et d'économie sociale et de son appartenance à un réseau international.

Au lieu de créer un autre centre de recherche ou de mettre en place une nouvelle chaire de recherche (hypothèse examinée dans le projet de CLT), nous proposons **une structure légère et minimale** qui permettra d'atteindre les objectifs visés, soit

- ❖ Assurer la réalisation **d'une programmation d'activités nouvelles** centrées sur le renouvellement des approches et des analyses concernant les entreprises publiques et les entreprises d'économie sociale;
- ❖ **Établir des partenariats** avec les deux grandes catégories de membres (universitaires et dirigeants d'entreprise) pour réaliser ces activités;
- ❖ **Coordonner des activités actuelles** et nouvelles dans les sens de la convergence des contenus.

Cette programmation devrait permettre le renouvellement des activités existantes à partir des activités nouvelles qui seront centrées sur le contenu. Par comparaison au monde des médias, il s'agit d'adopter **une stratégie de convergence** (des diverses activités) qui favorisera des synergies entre les activités (qui se renforceront les unes les autres) et une économie de moyen.

2. Un contenu adapté à la conjoncture nouvelle

Notre proposition s'inspire des contenus qui ont été identifiés dans les séminaires antérieurs, notamment la réflexion collective du conseil d'administration du 29 avril dernier. À cela, il faut ajouter que le changement de gouvernement à Québec (sans oublier les changements qui s'annoncent à Ottawa) alimente et élargit un débat qui donne une pertinence encore plus forte à notre proposition. En effet, la volonté de changement et les propositions de décentralisation et de renouvellement de l'État et de ses institutions constituent autant d'invitations à approfondir nos réflexions pour fournir des points de vue éclairés et fondés, en faisant appel, au besoin, à des recherches et à des évaluations des expériences dans le domaine.

D'où une série de thématiques reliées les unes aux autres dans la mesure où elles pourraient nous permettre de proposer des éléments pour un nouveau modèle susceptible de nous faire avancer dans le XXI e siècle comme nous l'avons fait dans les années 1960 avec la Révolution tranquille. Autrement dit, nous suggérons moins l'usage des freins que de l'accélérateur, mais dans une direction qui serait celle d'un intérêt général tenant compte non seulement des intérêts individuels mais aussi des intérêts collectifs. Comme première approximation (**ici il faudrait poursuivre la réflexion et donner un peu plus de mordant à ces divers thèmes**), avançons quatre grande série de thèmes :

- Les **tendances lourdes** qui affectent la société et l'économie du Canada et du Québec:
 - Mondialisation et financiarisation (tendances, contre-tendances, figures concrètes)
 - Capitalisme patrimonial (épargne et retraite) et capitalisme cognitif (TIC et biotechnologie, sciences de la vie)
 - Montée des risques sociaux (économiques et financiers) et des inégalités sociales et territoriales : nouvelle question sociale
 - Homogénéisation des sociétés et des économies versus diversité des trajectoires nationales (existe-t-il encore des choix, quels sont les modèles à l'œuvre?)
 - Nouvelles menaces et opportunités pour les entreprises publiques et d'économie sociale (Nécessaire reformulation des missions?)

- **Les transformations de l'État**
 - Renouveau de l'État, de son administration et de ses institutions (les transformations réalisées et en cours, ici et ailleurs, bilan et prospective)
 - Les politiques économiques, industrielles, régionales et sociales : contribution des entreprises publiques et d'économie sociale (comparaison avec les autres provinces, comparaison avec les années 1960)
 - La décentralisation, la subsidiarité et l'imputabilité, la déconcentration (avantages et inconvénients de la décentralisation, décentralisation et péréquation, les expériences heureuses, les expériences malheureuses, décentralisation auprès de qui? Des élus, des groupes sociaux? Formes d'imputabilité, etc.) – contribution des entreprises publiques et d'économie sociale
 - L'intérêt général tel que pris en charge par les différents modes de propriété (privé, public, économie sociale), le rôle respectif de chacun, ses forces et ses faiblesses, à court, moyen et long terme.
 - Le partenariat public-privé (PPP) – état de situation et bilan à partir du cas québécois et d'autres cas nationaux (la place et le positionnement des entreprises publiques et d'économie sociale?)
 - Le bilan et l'avenir des privatisations, compte tenu des expériences nationales et des divers secteurs d'activités
- **Les entreprises publiques et d'économie sociale**
 - La place, le poids et la fonction des entreprises publiques et d'économie sociale dans l'économie canadienne, québécoise et des autres provinces (comparaison avec les É.-U. et l'Europe)
 - Les formes de gouvernance des entreprises publiques et d'économie sociale comparativement aux entreprises privées (partenariat, place des parties prenantes, participation de la société civile, transparence, imputabilité, efficacité, efficience, prise en considération des externalités, bilan social).
 - La double mission (rentabilité économique et mission sociale) des entreprises publiques et d'économie sociale (points communs et différences)
 - Les médias et les citoyens sont-ils plus exigeants pour les entreprises publiques et sociales que pour les entreprises privées?
- **Le monde de la recherche et des connaissances**
 - Portrait de la recherche au Canada et au Québec : universités, gouvernements, firmes privées (tenir compte de la contribution des entreprises publiques d'économie sociale et des différences entre la R&D et de la recherche fondamentale)
 - La transformation de la recherche universitaire : les forces structurantes, le rapport avec les entreprises, la contribution du gouvernement canadien et du Québec
 - Les défis et les enjeux de la recherche dans le cadre de la mondialisation
 - La recherche sur les entreprises publiques et d'économie sociale : importance : les organisations et institutions, les thématiques porteuses, les principaux résultats
 - Le positionnement et l'originalité du CIRIEC-Canada

3. Programmation et logistique

Les thématiques identifiées précédemment seraient le plus souvent traitées sous l'angle de la transversalité que représente la prise en compte simultanée des entreprises publiques et des entreprises sociales, transversalité résultant de leur similitude quant à leur double mission, sans occulter par ailleurs les différences, notamment quant à leur émergence et à la façon dont elles sont imputables. Pour couvrir ces thématiques, le CIRIEC-Canada ferait appel à des universitaires et à des dirigeants d'entreprise de préférence membres du CIRIEC, mais sans exclure ceux qui ne le sont pas. À cette fin, le CIRIEC-Canada doit se donner une bonne connaissance des ressources et recherches existantes au Québec comme ailleurs dans le monde (ce qui suppose des recherches : revues de littérature, constitution d'une banque de données sur les ressources pertinentes, etc.).

- **Activités nouvelles et activités existantes**

Nous présentons d'abord les activités nouvelles pour la bonne raison que ces dernières manifestent clairement la volonté d'un saut qualitatif et qu'elles pourraient apporter un souffle nouveau aux activités existantes.

- **les activités nouvelles**

Parmi les activités nouvelles, nous en identifions quatre: 1- quatre **séminaires par années pour les membres**, 2- **une rencontre annuelle avec des hauts dirigeants d'entreprise**, 3- **une activité veille quant aux questions et recherches touchant les entreprises publiques et d'économie sociale**, 4- **et un bulletin électronique**.

Les **séminaires** suivraient la réunion du conseil d'administration et seraient offerts non seulement aux membres du CA, mais à tous les autres membres. Les thématiques de ces séminaires seraient programmées une fois par année. Le séminaire comme tel pourrait débiter par **une présentation** d'au moins un expert dans le domaine (membre du CIRIEC ou non-membre; universitaire ou dirigeant d'entreprise), elle serait appuyée par **un dossier-synthèse rendant compte des diverses recherches** ou points de vue sur le thème. Il serait sans doute intéressant que la présentation soit suivie par les commentaires d'au moins deux dirigeants d'entreprise : l'un venant du secteur des entreprises publiques, l'autre de l'économie sociale.

Une rencontre annuelle prévue longtemps d'avance qui s'adresserait à des hauts dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale. Cette rencontre pourrait durer une journée et faire appel à des experts d'ici et d'ailleurs dans le monde. Le thème retenu devrait être choisi avec soin de manière à être éminemment pertinent et lié étroitement à la conjoncture. Cette activité devrait être hautement professionnelle. Elle pourrait être organisée en partenariat avec une institution universitaire mais le CIRIEC en serait toujours le maître d'œuvre.

Un partenariat permettant la mise en commun des activités de **veille pour les nouvelles questions et recherches concernant les entreprises publiques et d'économie sociale**. Cette veille pourrait être faite à partir de ce qui est existant ou en voie de se créer, en partenariat avec par exemple l'Observatoire sur l'administration publique de l'ÉNAP pour les entreprises publiques et avec la nouvelle Chaire de recherche du Canada sur l'économie sociale que dirige Marie J. Bouchard. Pour la dimension internationale, on pourrait le faire en partenariat avec l'IRECUS, le GESQ et les diverses sections nationales du CIRIEC International. Toutefois, le CIRIEC-Canada pourrait apporter un traitement approprié à la transversalité et aux besoins de ses membres.

Un **bulletin électronique**. Ce bulletin pourrait être envoyé aux membres ou aux abonnées (ex. le Newsletter du CASC) ou être destiné à un public plus large et international (ex. le bulletin de la Chaire Économie et Humanisme).

- **les activités existantes**

Les activités existantes sont maintenues, mais devraient être renouvelées à partir notamment des activités nouvelles qui apporteront de la profondeur et de la diversité quant au contenu. Cela devrait se réaliser dans la mesure où les activités nouvelles supposent un travail en partenariat plus intense, un meilleur équilibre entre entreprises publiques et entreprises d'économie sociale, un élargissement du bassin des ressources humaines et des expertises, un lien plus étroit avec les membres, une documentation à jour, une réflexion plus systématique et cumulative, une logistique plus appropriée.

Par conséquent, **le colloque annuel** devrait profiter des séminaires et du colloque avec les dirigeants pour établir sa thématique et identifier des nouveaux intéressés à la programmation du CIRIEC. De même, la revue **Économie et Solidarités** pourrait plus facilement élargir son bassin d'auteurs et apporter un traitement plus équilibré de l'économie publique avec l'économie sociale, en tenant compte des thématiques traitées en séminaire ou dans les autres rencontres. **Le site Web** devrait refléter non seulement les activités pour l'instant existantes mais également les activités nouvelles. Enfin, on peut supposer qu'un CIRIEC-Canada mieux branché et mieux outillé serait en mesure d'apporter **une participation plus significative encore aux instances du CIRIEC International et à des divers groupes de recherche**.

- **Logistique**

Il va de soi que le CIRIEC-Canada ne peut faire un saut qualitatif sans ajout de ressources et de moyens et sans modifier la façon de travailler. Mais comme nous avons parlé de structure légère, de convergences des activités et de partenariat, les moyens matériels pour y arriver demeurent modestes pour un tel type d'organisation. En effet, à quelques exceptions près, le CIRIEC-Canada ne réaliserait pas de nouvelles recherches comme le font les centres et les chaires de recherche, mais il devrait procéder à l'identification des ressources et des recherches existantes (constitution d'une banque de données), réaliser de dossiers synthèses pour les séminaires et la rencontre annuelle, assurer la coordination et l'amélioration des activités existantes.

Sous cet angle, le CIRIEC-Canada aurait besoin d'une augmentation du nombre d'heures consacrées au secrétariat et l'ajout d'une ressource professionnelle à mi-temps. En somme, il faudrait que la secrétaire du CIRIEC dispose d'au moins deux jours par semaine (le nombre d'heures passerait ainsi de 300 à 800 heures par année). De plus, pour établir les partenariats avec les centres et chaires de recherche, pour constituer les dossiers synthèses, monter une banque à jour des chercheurs et recherches, assurer la coordination des activités et le suivi des séminaires et colloque, il faut prévoir un professionnel également à deux jours semaines. Enfin, il faudrait augmenter le budget pour voyage et honoraires, étant donné que le besoin de faire appel à des expertises venant d'autres pays, notamment du réseau du CIRIEC international, sans oublier l'intensification de nos rapports avec les instances et groupes de recherches.

Les activités existantes du CIRIEC verraient leur budget maintenu. En revanche, les activités nouvelles de même que les synergies à établir avec les anciennes supposent l'ajout d'environ 50 000 \$ selon une première approximation :

Secrétariat ajout de 500 h. x 20, 00 \$	=	10 000 \$
Professionnel : 800 h. x 35, 00 \$	=	28 000 \$
Voyage, séjour et honoraires :	=	12 000 \$

Pour combler ces nouveaux frais, il faut trouver 50 000 \$.

Une solution pour obtenir cette somme serait d'augmenter la contribution des entreprises, solution qui peut être combinée avec l'augmentation du nombre de membres entreprises (le CIRIEC-Canada compte actuellement environ une dizaine d'entreprises). Cette solution aurait l'avantage de conscientiser nos partenaires et de vérifier leur intérêt. On peut envisager également des contributions externes des gouvernements ou encore de programmes de formation (ex. Emploi et solidarité, DRHC, etc.).

L'échéancier que nous proposons serait que la nouvelle proposition soit soumise à l'assemblée générale de mai prochain. D'ici là elle pourrait être bonifiée à travers les instances du CIRIEC-Canada et testée auprès de personnes de confiance.
(à développer)

Futur groupe de travail

La Commission scientifique internationale « Services publics/Entreprises publiques » s'est réunie deux fois au cours de la dernière année. La présidence de la commission est passée de Helmut Cox à Gabriel Oberman. La commission lance un nouveau programme de recherche sur le thème «adaptation des entreprises publiques à la concurrence pour l'adjudication des services publics». Un appel à contribution sera formulé au cours de l'année 2004-2005.

Offre de recherche

La libéralisation des services publics résultant de l'Union Européenne force les entreprises publiques à un questionnement sur la défense de l'intérêt général ainsi qu'à revoir leur positionnement. La réglementation des pays membres va être à revoir.

Une proposition de recherche sur ce sujet dans le cadre du sixième plan de la Commission européenne a été faite par le Ciriec International qui est en attente d'une réponse. Deux membres du CIRIEC-Canada sont associés à cette démarche, Luc Bernier (ÉNAP) et Marie Bouchard (UQÀM).

*Luc Bernier
Vice-président – affaires internationales
CIRIEC-Canada*